



# Schéma du tourisme et des loisirs responsables

du Département de Loire-Atlantique

2023-2028

Loire  
Atlantique

# Édito



© Christiane Blanchard

Depuis des décennies, le tourisme dit «durable» fait l'objet d'un intérêt tout particulier de la part de ses acteurs et de ses visiteurs. Si ce cap semble partagé, la définition du champ recouvert par cette notion reste variable et souvent interprétée comme un «idéal pour le futur lointain».

En effet, la réalité est bien moins évidente qu'il n'y paraît puisque le secteur du tourisme est responsable de 11 % des émissions de Gaz à effet de serre de la France (chiffres 2018). Face à ce constat, les acteurs du tourisme et les voyageurs se doivent d'être impliqués dans l'évolution de leurs offres et pratiques touristiques.

La crise sanitaire est également venue bouleverser cette civilisation des voyages et des loisirs, tout en révélant leur place majeure dans nos vies, notre économie et sur nos territoires. Un contexte inédit qui n'a pour autant pas éclipsé les défis structurels auxquels le secteur du tourisme fait face : accès aux vacances pour toutes et tous, difficultés de recrutement et de logement, accessibilité, conflits d'usage etc. mais qui a accéléré des tendances de fond en matière de tourisme de proximité. Alors, pourquoi ne pas se saisir de cette opportunité pour repenser notre idée de l'ailleurs et tendre vers un tourisme plus responsable ?

C'est la proposition que fait le Département de la Loire-Atlantique à l'ensemble des visiteurs, voyageurs, touristes, habitant.es et professionnel.les du secteur par l'adoption de ce nouveau schéma départemental du tourisme et des loisirs responsables 2023-2028.

Tout en continuant d'accompagner les acteurs et les territoires dans leurs projets touristiques, le Département a engagé une large concertation avec les professionnel.les du tourisme, les élu.es locaux et les habitant.es de la Loire-Atlantique, afin de se doter d'une vision commune, cohérente et pragmatique du tourisme sur notre territoire. Ainsi, afin

de décliner les engagements du projet stratégique 2021-2028 et de renouveler le référentiel «Pour un développement touristique durable en Loire-Atlantique 2015-2021», ce nouveau schéma traduit la volonté des acteurs du territoire et du Département de Loire-Atlantique **d'inscrire le tourisme responsable comme philosophie d'actions.**

Le tourisme responsable tel que l'appréhende le Département de Loire-Atlantique est porteur de valeurs humaines, sociales, environnementales et contribue au développement équilibré du territoire et à l'amélioration du cadre de vie de toutes et tous. Le Département, chef de file des solidarités, a souhaité mettre au cœur de ce schéma des actions opérationnelles visant à faire du tourisme un facteur d'épanouissement pour chacun, quelle que soit sa situation ou ses ressources. Le droit aux vacances est un droit fondamental qu'il convient de rendre enfin effectif. Une ambition permise, notamment, par la mise en œuvre d'un tourisme de proximité et diffusé sur l'ensemble de la Loire-Atlantique. Grâce à un patrimoine naturel, architectural et culturel riche et diversifié et à des savoir-faire uniques, la Loire-Atlantique dispose d'atouts remarquables, que le Département continuera à valoriser et magnifier pour proposer aux habitant.es et touristes une expérience authentique, loin des parcours saturés.

Le cyclotourisme, l'œnotourisme, le tourisme de nature, sportif, culturel sont autant de façons de découvrir les pépites de la Loire-Atlantique.

Je sais l'engagement des professionnel.les et de l'ensemble des acteurs pour porter avec nous cette ambition d'un tourisme plus responsable. Je ne doute pas que le schéma départemental du tourisme et des loisirs responsables 2023-2028 nous guidera dans les années à venir. Passons désormais, ensemble, des paroles aux actes responsables.

**Michel Ménard**  
Président du Département  
de Loire-Atlantique

# Sommaire

Introduction .....	4
Ambition départementale .....	5
État des lieux et analyse prospective .....	6
Des risques à prendre en compte .....	16
Synthèse des concertations .....	18
Les enjeux du schéma départemental du tourisme et des loisirs responsables 2023-2028 .....	22
Orientation 1 : Fédérer et accompagner les acteurs touristiques autour d'une vision prospective du tourisme .....	25
Orientation 2 : Révéler les richesses touristiques de tous les territoires .....	39
Orientation 3 : Rendre le tourisme accessible à toutes et tous .....	63
Orientation 4 : Assurer la promotion équilibrée du tourisme responsable en Loire-Atlantique .....	83
Annexe : liste des fiches actions .....	100

# Introduction

Le Département de Loire-Atlantique a souhaité se doter d'une nouvelle stratégie touristique pour la période 2023-2028, qui porte l'ambition d'engager la Loire-Atlantique et le Département dans une nouvelle étape de transition en associant ouvertement mise en tourisme, écologie et solidarité.

## Ce schéma du tourisme et des loisirs responsables est issu d'une large concertation incluant :

- Les habitants de la Loire-Atlantique pour construire une stratégie respectueuse de leurs attentes et de leur cadre de vie
- Les socio-professionnels et acteurs du tourisme de Loire-Atlantique qui contribueront à sa mise en œuvre
- Des experts pluridisciplinaires qui ont apporté une vision prospective sur l'avenir du tourisme et du territoire de Loire-Atlantique
- Des élus en charge du tourisme au sein des collectivités de Loire-Atlantique

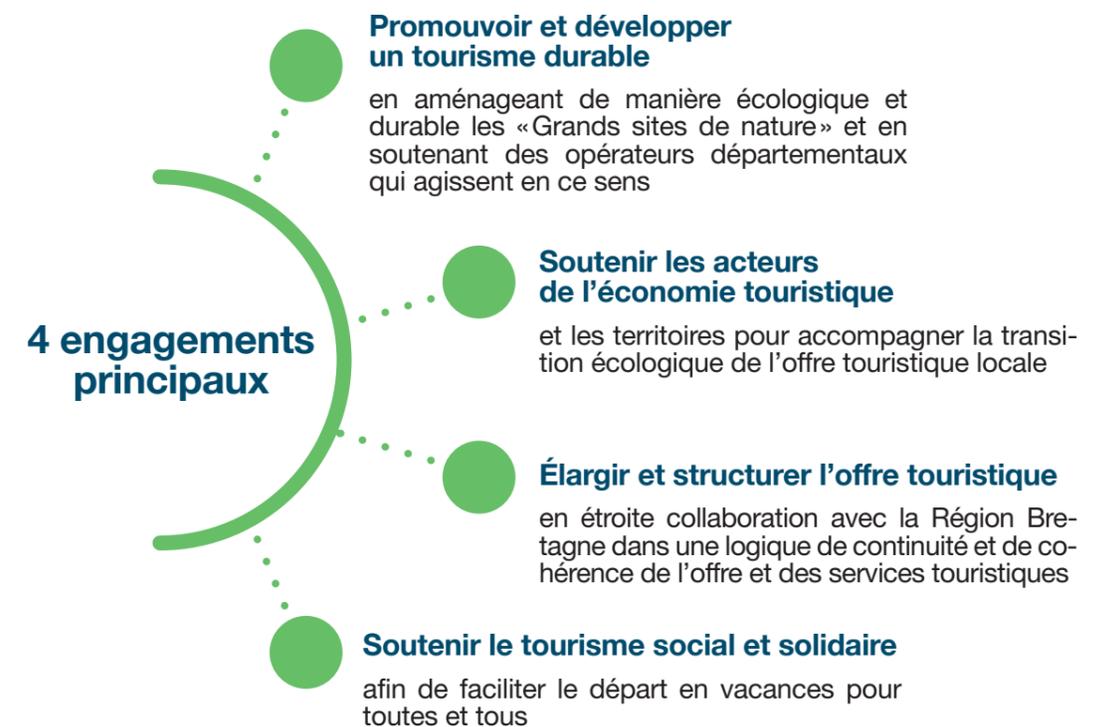
## Ce travail collectif, en vue de définir le cadre de l'action touristique du Département pour les six années à venir, s'est concrétisé par :

- Près de 500 contributions collectées lors d'une enquête en ligne destinée aux habitants de Loire-Atlantique pour envisager l'avenir du tourisme en Loire-Atlantique
- 4 ateliers participatifs mobilisant des habitants qui ont permis de formuler 75 propositions pour un tourisme plus durable en Loire-Atlantique
- 2 jours d'ateliers réunissant un panel de 21 experts permettant d'identifier les impacts du tourisme et du dérèglement climatique sur le territoire
- 280 contributions des socioprofessionnels du tourisme à travers l'enquête en ligne « Tourisme en transition : quel avenir pour le tourisme en Loire-Atlantique ? »
- Un atelier participatif réunissant 30 élus et représentants d'Offices de tourisme autour des enjeux du tourisme
- Plusieurs temps de travail qui ont mobilisé les directions et services du Département et de ses opérateurs contribuant au tourisme en Loire-Atlantique



# Ambition départementale

## Le projet stratégique 2021-2028



## Ces objectifs majeurs doivent guider l'action du Département.

La poursuite de l'intervention départementale en faveur d'un **tourisme responsable et de proximité**, l'**accompagnement des acteurs du tourisme** engagés dans une amélioration continue, ainsi que le développement d'un **tourisme écologique et solidaire** en Loire-Atlantique sont les bases de la politique touristique pour les années 2023-2028.

## Le tourisme responsable que souhaite le Département est :

- un **tourisme de proximité** avec une offre de qualité qui irrigue l'ensemble du territoire (contraire à un tourisme de masse)
- un **tourisme qui adapte sa façon de « pratiquer »** et n'impacte pas nos paysages et notre environnement
- un **tourisme ouvert à tous et accessible** au plus grand nombre ; un tourisme responsable c'est mettre en œuvre le « droit aux vacances ».

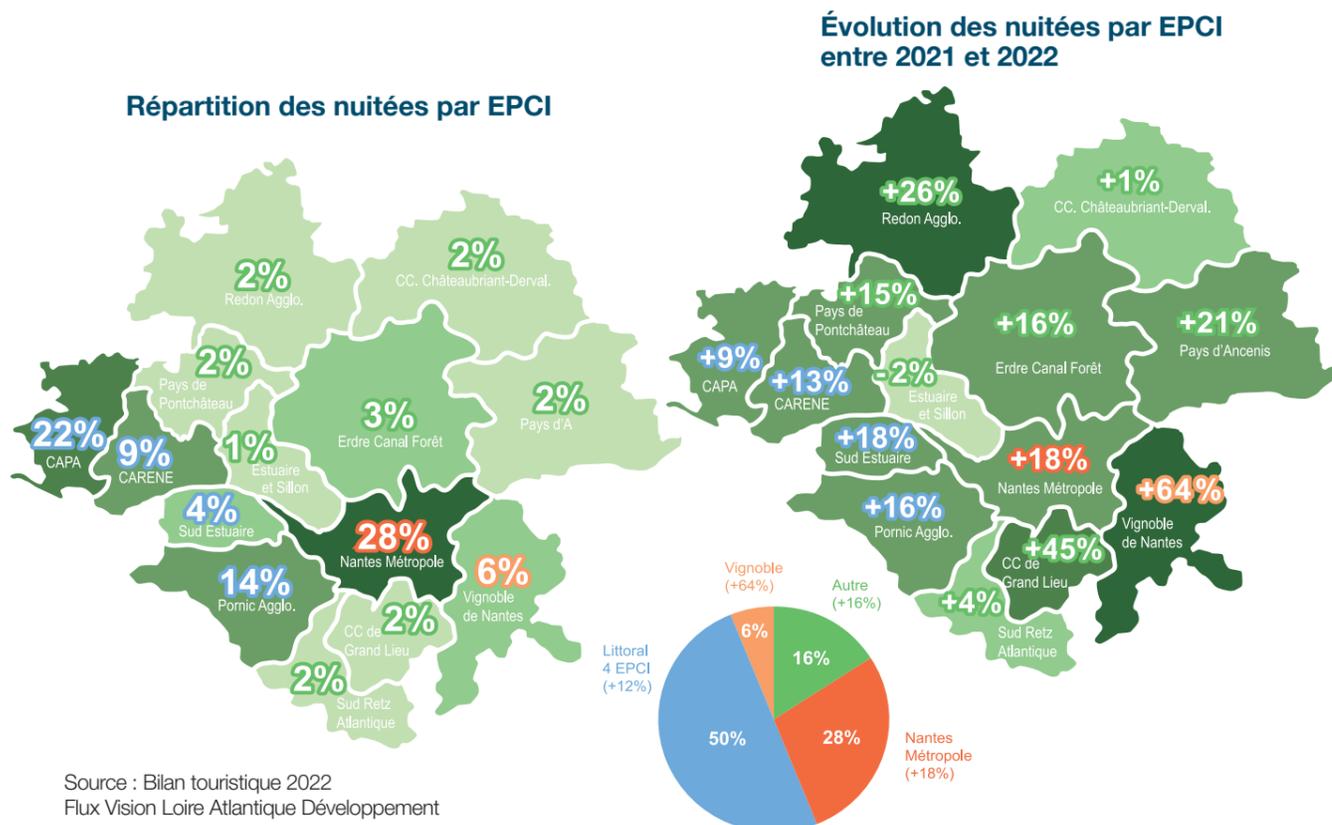
# État des lieux et analyse prospective

## Un Département fait de contrastes et de diversités

En matière d'offre touristique, la Loire-Atlantique présente trois facettes : **un littoral attractif** - continuité de la Bretagne sud dans sa partie nord et de la Vendée dans sa partie sud -, **une métropole très dynamique** - notamment sur le plan culturel -, et **des territoires ruraux** plus en retrait des flux économiques et touristiques.

Cette diversité se traduit par une activité touristique **inégalement répartie** sur le territoire, la métropole nantaise et quatre EPCI représentant **77% des nuitées touristiques** en Loire-Atlantique.

Le reste du Département est à l'inverse **plus rural** et relativement moins peuplé ; l'offre touristique est plus diffuse et ciblée autour du vignoble ou le long des itinéraires vélo (Loire à vélo par exemple).



## Une identité hybride

Les toponymes « Loire » et « Atlantique » renvoient à deux univers bien identifiés, véhiculant un fort imaginaire touristique.

Cependant, l'association de ces deux univers ne suffit pas à construire une image forte. Aujourd'hui les marqueurs touristiques sont principalement :



- **Nantes**, métropole régionale et dont l'image de référence en matière d'offre culturelle est aujourd'hui reconnue nationalement et au niveau européen.



- **Le vignoble**, territoire de savoir-faire et porte d'entrée vers le Val de Loire, ses vins et ses châteaux.



- **Le littoral sud**, proche de la Vendée.



- **La proximité avec la Bretagne**, avec des références culturelles évidentes.

## Une offre touristique diversifiée

### Les filières de base du tourisme en Loire-Atlantique



### Des thématiques complémentaires



### Des filières de niches géographiques ou thématiques



Les principales filières touristiques du département s'articulent autour du **trip-tyque littoral, urbain/culturel et d'affaires** avec, plus récemment, la montée en puissance du cyclotourisme ou d'événements culturels atypiques comme le parcours du Voyage à Nantes.

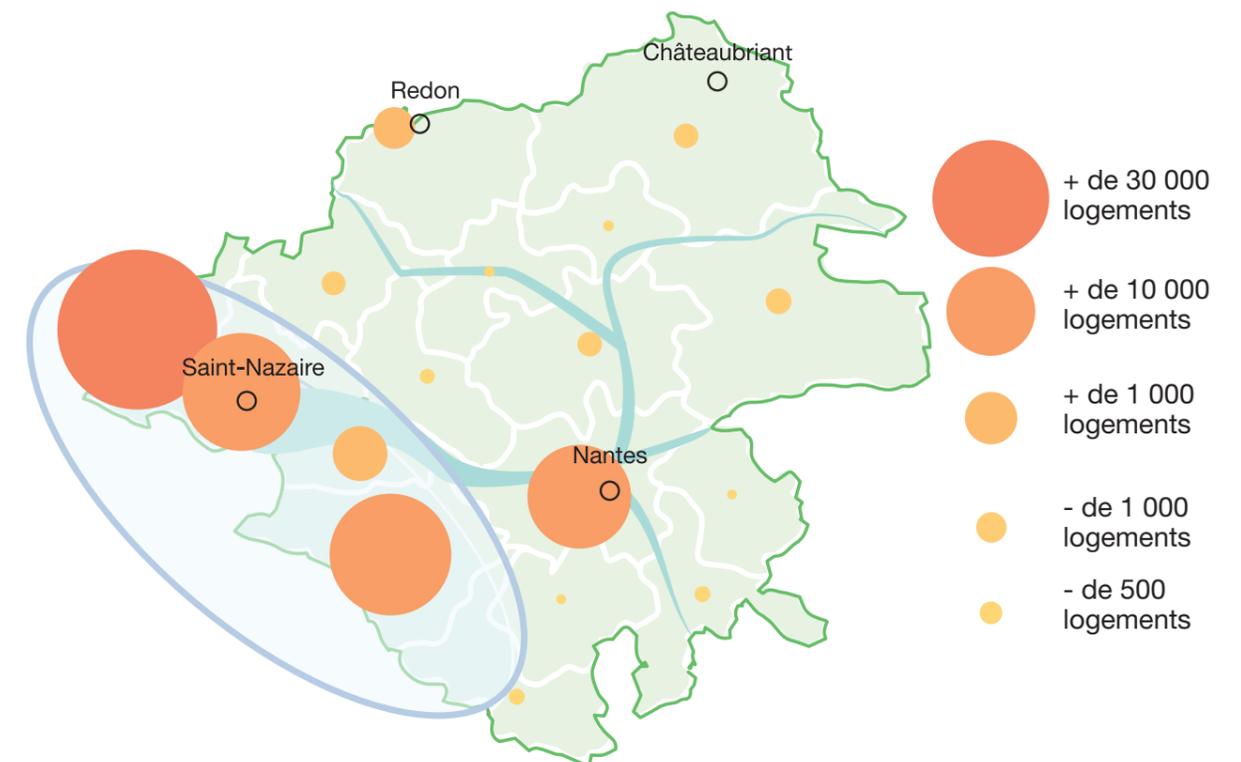
Par ailleurs, le territoire comporte d'autres filières qui rejoignent les **compétences du Département** : œnotourisme, tourisme fluvial, tourisme de nature, itinérance, tourisme social, etc.

## En termes d'hébergements touristiques

Le Département compte en 2021 **524 000 lits touristiques**, dont 400 400 lits non-marchands<sup>1</sup> (76%). Ces résidences secondaires qui représentent plus de 10% des logements de Loire-Atlantique se concentrent fortement sur le littoral (à 80%).

L'offre marchande, qui correspond à 124 000 lits, **est majoritairement concentrée sur la métropole nantaise et le littoral**, correspondant à la demande touristique actuelle. L'offre touristique rurale est diffuse et composée de gîtes, chambres d'hôtes et de petite hôtellerie.

### Concentration des résidences secondaires en Loire-Atlantique

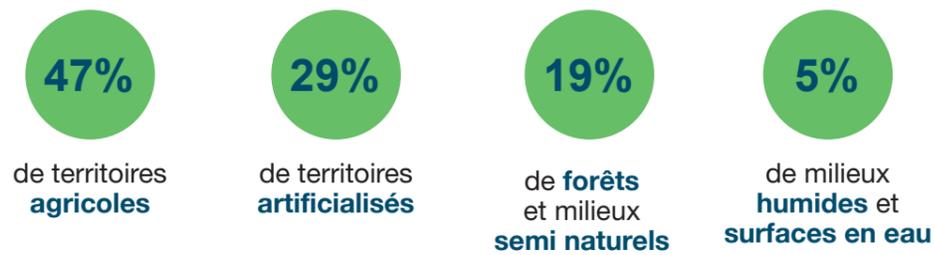


Source : Observatoire des territoires avec données INSEE 1968-2019

<sup>1</sup>En opposition aux lits touristiques en hébergement marchands (hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques), les lits non marchands correspondent aux résidences secondaires.

## Des espaces naturels à mieux valoriser et protéger

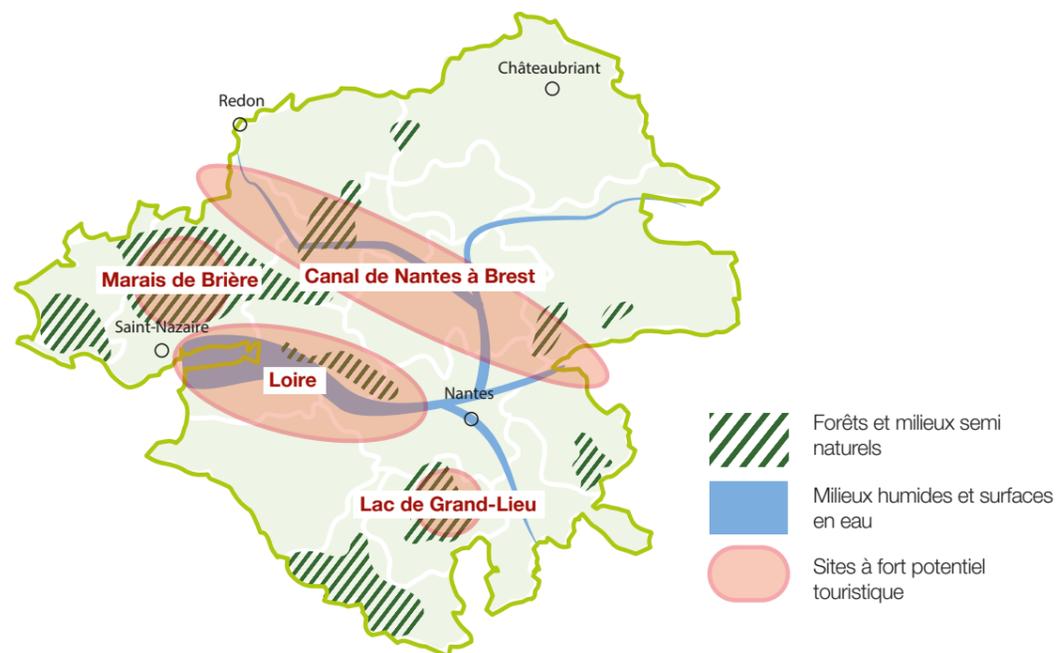
En 2020, l'occupation des sols en Loire-Atlantique se compose de :



Quatre sites naturels présentent aujourd'hui un intérêt touristique majeur :

- Le lac de Grand-Lieu au sud de Nantes, 2<sup>ème</sup> réserve ornithologique de France
- Le marais de Brière, 2<sup>ème</sup> plus grand marais de France
- Le canal de Nantes à Brest
- La Loire de l'amont à l'aval de Nantes

L'occupation des sols en Loire-Atlantique en 2020



Source : Data Loire-Atlantique - BD MOS 44

Aux portes des agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire, ces lieux constituent des espaces alternatifs et complémentaires à l'offre balnéaire classique.

Ce sont également des espaces de nature à la biodiversité fragile, pour lesquels il convient d'assurer une valorisation adaptée.

D'autres espaces naturels sont également présents :

- Les fleuves et rivières : la Loire, la Sèvre nantaise, la Maine, l'Erdre
- Le vignoble nantais (7 500 ha de vignes en AOC)

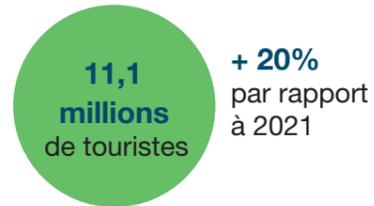
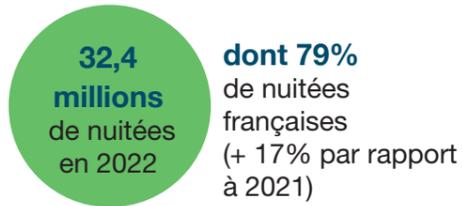
Des labels ou reconnaissances valident cette richesse :

- 4 stations vertes : Saint-Michel-Chef-Chef, Nort-sur-Erdre, Clisson et Saint-Lyphard
- 26 sites Natura 2000
- 4 sites Ramsar (convention internationale valorisant les zones humides) : marais salants de Guérande et du Mès, Lac de Grand-Lieu, Grande Brière, Marais Breton-Baie de Bourgneuf
- 3 Petites Cités de Caractère : Piriac-sur-mer, Le Croisic et Batz-sur-mer
- 4 Villes et Pays d'art et d'histoire : Guérande, Nantes, Saint-Nazaire, Pays du vignoble nantais

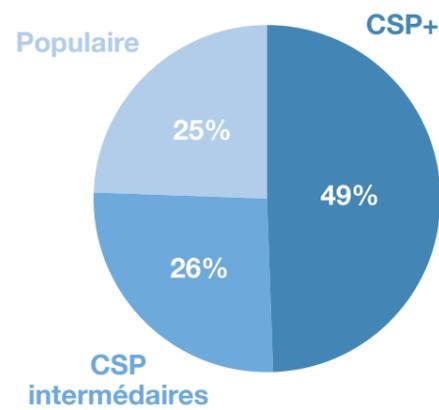


## Analyse de la fréquentation

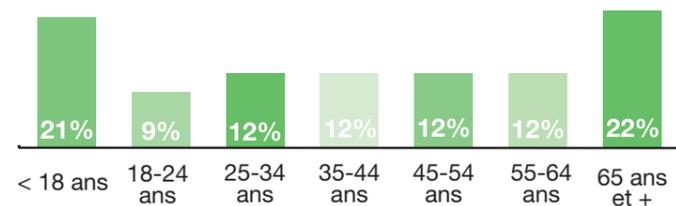
### Les chiffres clés de la fréquentation :



### Répartition des nuitées touristiques françaises par CSP<sup>1</sup>



### Répartition des nuitées touristiques françaises par tranche d'âge



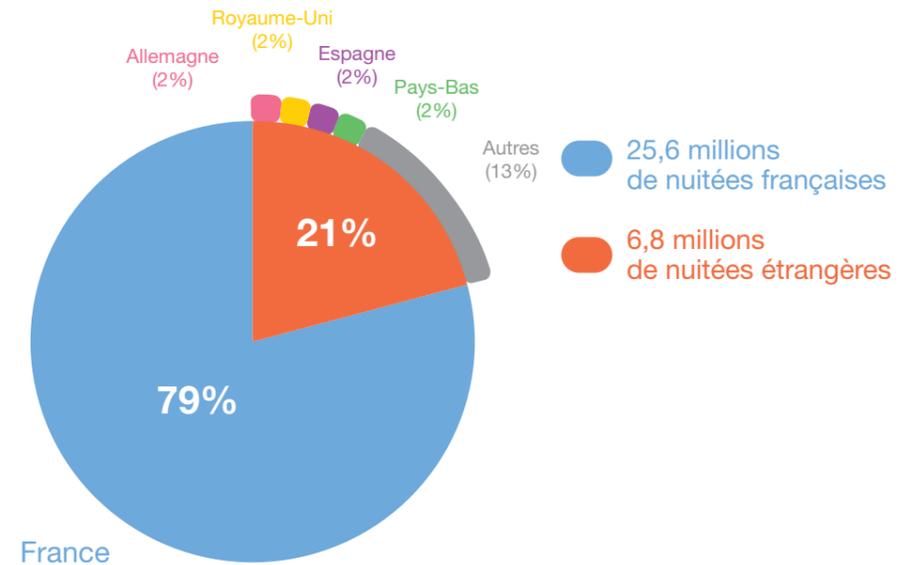
Les touristes en Loire-Atlantique sont majoritairement **français**, originaires d'Île-de-France (7,2 millions de nuitées), des Pays-de-la-Loire hors 44 (**3,9 millions de nuitées**) et de la Bretagne (**3,5 millions**). En 2022, ils représentent **79% des nuitées du département (+ 8% par rapport à 2021)**.

Les clientèles de proximité visitent le département toute l'année, avec des pics de fréquentation lors des week-ends, des jours fériés et vacances scolaires.

Avec **6,8 millions de nuitées**, la clientèle étrangère représente **21% de la fréquentation touristique** du département. Une hausse de 65% de nuitées étrangères est observée entre 2021 et 2022. Les nuitées étrangères sont principalement assurées par des **pays européens de proximité**, notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne et les Pays-Bas.

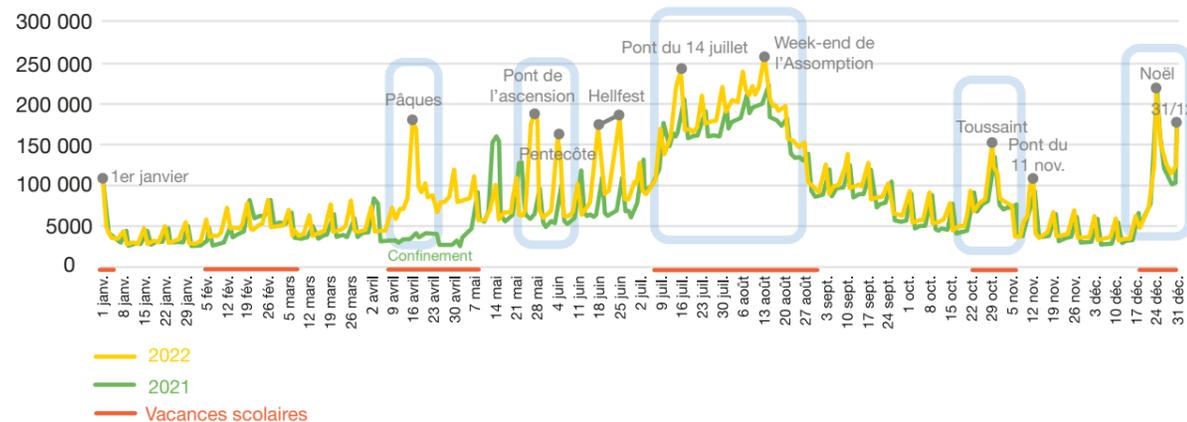
Pour les européens de proximité, la fréquentation touristique est fortement concentrée pendant les vacances d'été.

### Provenance des touristes en Loire-Atlantique



<sup>1</sup> CSP : Catégories Socio-Professionnelles

### Nuitées touristiques en Loire-Atlantique

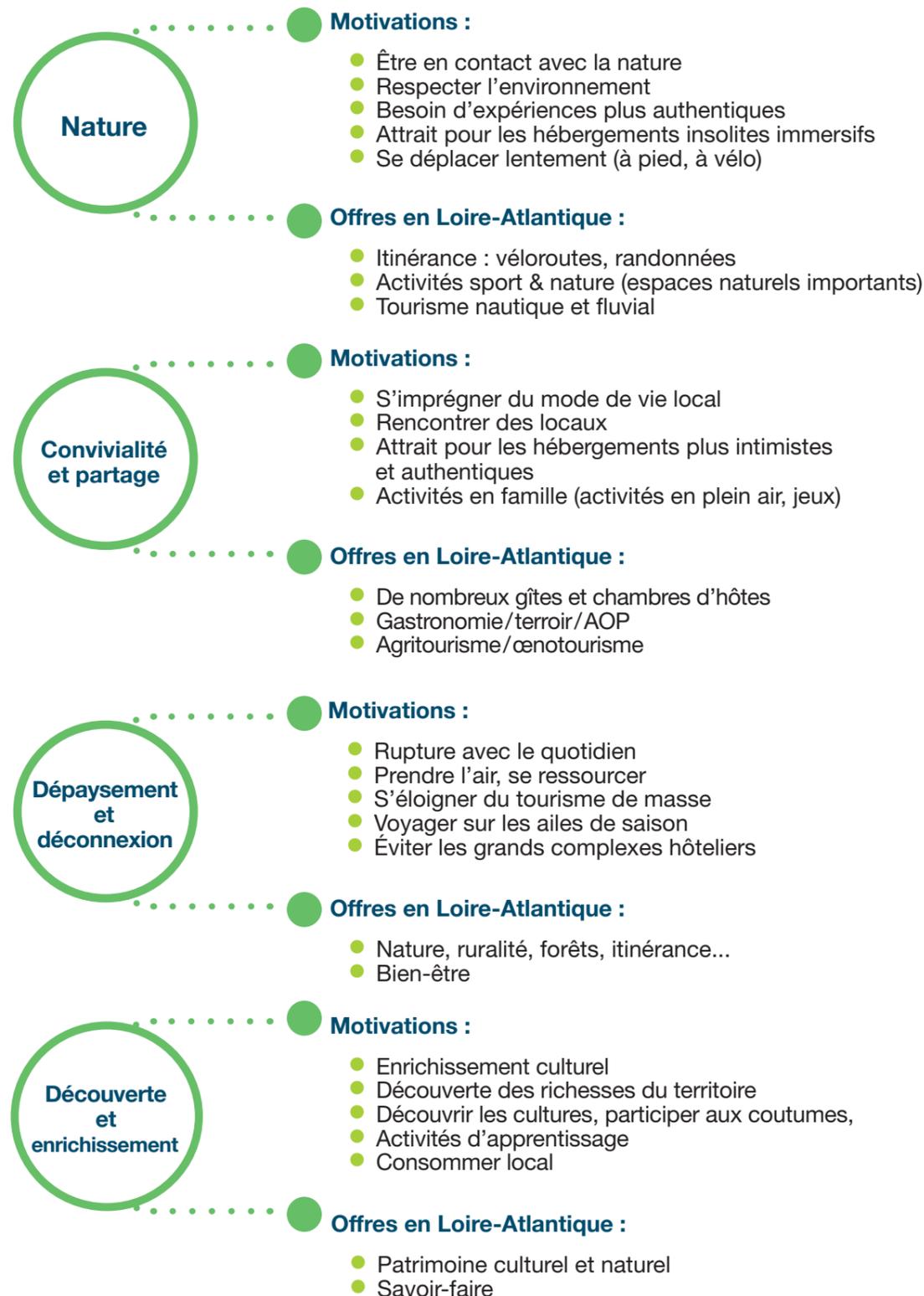


Source : Bilan de fréquentation 2022 Flux Vision Tourisme Loire-Atlantique Développement

Source : Bilan de fréquentation 2021 Flux Vision Tourisme Loire-Atlantique Développement

## La Loire-Atlantique : un territoire qui a les atouts pour répondre aux attentes des touristes de demain

La pandémie du covid-19 a été une crise sans précédent pour le secteur touristique. Après deux années de confinements successifs, de restrictions de déplacements et une perte de confiance des voyageurs, une reprise est constatée à partir de 2022. Malgré le rebond du secteur, les années covid-19 ont accéléré certaines tendances dans le comportement des voyageurs, comme le contact avec la nature, la convivialité et le partage, le dépaysement, la déconnexion et la découverte des richesses des territoires.



# Des risques à prendre en compte

La valorisation de la Loire-Atlantique pour les années à venir devra prendre en compte les risques environnementaux majeurs qui pourront impacter directement ou indirectement le secteur en Loire-Atlantique :

## 1 Submersions marines et des zones fluviales, érosion côtière et recul du trait de côte

Le littoral de Loire-Atlantique est moins exposé aux risques naturels que la majorité du littoral métropolitain. Cependant, les risques d'érosion côtière, liés à l'élévation du niveau de la mer et à l'augmentation des précipitations, doivent être intégrés aux projets d'aménagement du littoral pour une plus grande résilience face aux effets du changement climatique.

L'activité touristique en Loire-Atlantique, fortement concentrée sur le littoral et en bord de Loire, est fortement soumise aux risques d'inondations. Ainsi, en cas de montée des eaux, la réalisation d'ouvrages de défense ou de stratégies de repli et de relocalisation des activités touristiques doivent être étudiées pour anticiper et faire face à ces risques.

## 2 Artificialisation des sols

L'artificialisation des sols engendre des dégâts considérables sur la faune, la flore, l'Homme et le climat. Le Département s'engage ainsi sur la zéro artificialisation nette, la relocalisation des activités et la protection des zones naturelles et agricoles, y compris dans le cadre de sa politique touristique.

## 3 Paysages menacés et perte de biodiversité

Le Département s'engage à assurer les continuités écologiques. Les constructions telles que les routes, ponts, écluses, barrages, entravent les déplacements des animaux et perturbent leur cycle de vie. Ainsi, le Département réalise des aménagements sur certains ouvrages et adapte ses pratiques pour respecter et protéger la biodiversité.

Ceci s'applique également aux touristes et à leurs pratiques de visite des milieux naturels en Loire-Atlantique, obligeant à réguler leur fréquentation ou à interdire leur accès.

Afin de protéger la biodiversité, certains espaces sensibles peuvent être préservés à certaines périodes de l'année, comme lors de la migration des espèces d'oiseaux, ou à des périodes de développement des végétaux, voire toute l'année si nécessaire.

## 4 Tensions foncières sur la bande littorale et dans les terres

La hausse des risques liés au réchauffement climatique d'un côté, et la mise en place d'objectifs de réduction de l'artificialisation des sols de l'autre, laissent présager des tensions foncières sur la bande littorale et dans les terres. Le besoin de délocaliser certaines activités se confrontera à la difficulté de trouver des espaces disponibles.

L'accueil de 17 000 habitants supplémentaires par an contribue également à cette pression – le logement des habitants et des personnels, permanents ou saisonniers, est une problématique.

## 5 Viticulture en mutation

La hausse progressive des températures et les périodes de sécheresse, notamment estivales, devraient entraîner, à long terme, des conséquences sur la qualité et les caractéristiques des vins en Loire-Atlantique. L'augmentation des épisodes de gel a déjà un impact sur la stabilité de la production viticole dans le vignoble nantais sans compter les autres impacts liés à la multiplication des orages, averses de grêle, etc.



# Synthèse des concertations

## L'image de la destination selon les habitants :

- Principaux atouts : **le littoral** (côte, plages), suivi de **la ville de Nantes** (Machines, Château, VAN...), **l'offre culturelle, la diversité des paysages, les espaces naturels et les voies fluviales.**
- Une **offre touristique globalement adaptée** aux attentes des habitants (75%).
- Une destination perçue comme **durable** pour 53% des répondants, grâce aux actions locales en faveur de la préservation de l'environnement, aux politiques de mobilités douces, aux paysages et aux offres touristiques riches.

## Les points d'amélioration :

- La **qualité et la diversité de l'offre** des visites touristiques.
- La **promotion du territoire** (marketing, communication touristique).
- L'**impact des activités touristiques sur l'environnement** (nuisances, concentration des flux à Nantes et le long de la côte, embouteillages, gestion des déchets etc.).
- Les principaux **types de tourisme à encourager** : tourisme vert ou de nature (24%), tourisme culturel et patrimonial (17%) œno-tourisme et agritourisme (12%).

## Les six piliers de développement proposés par les socio-professionnels

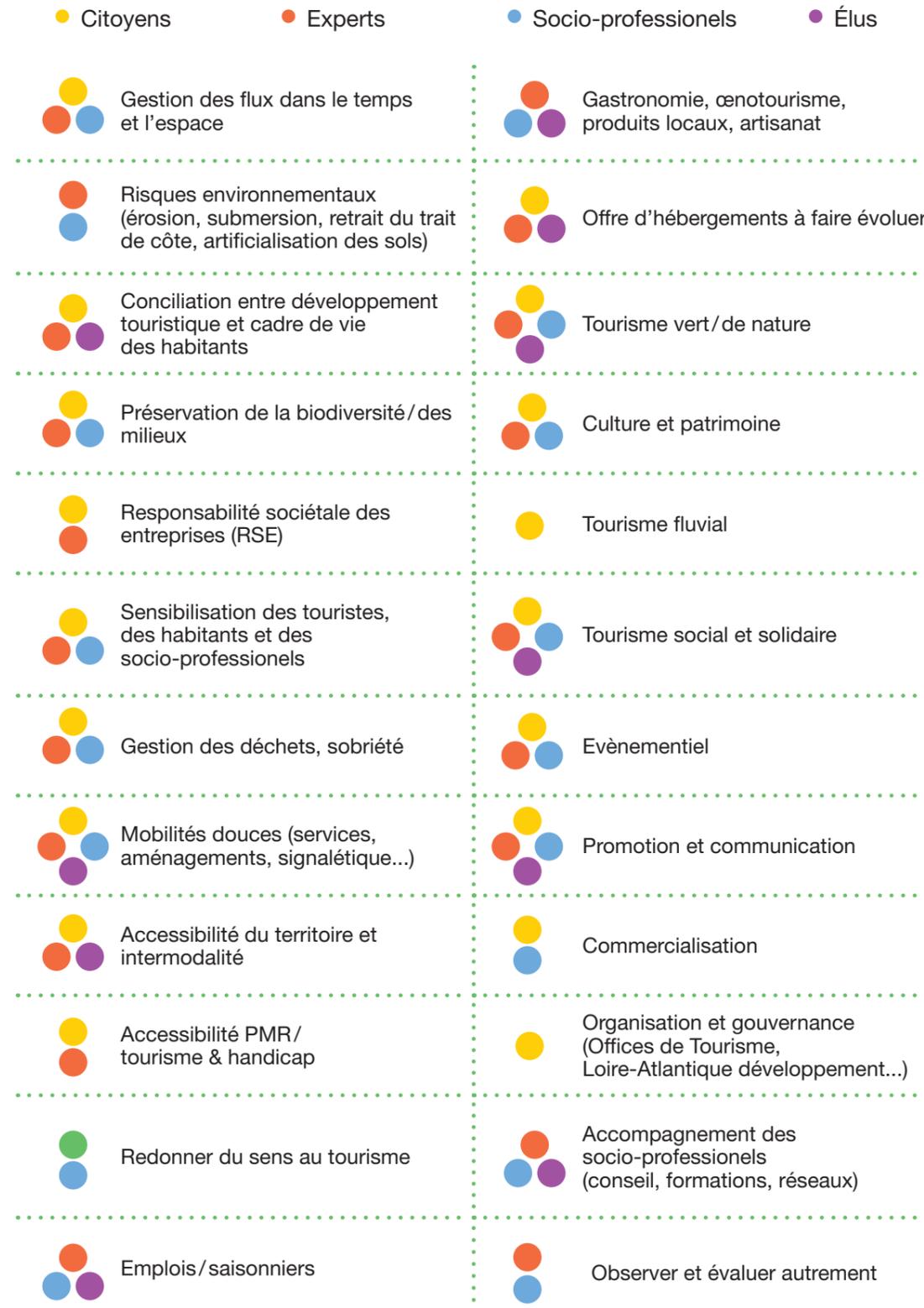
- |   |   |
|---|---|
| <p><b>1</b> Conseil/accompagnement</p> <p><b>2</b> Mise en réseau</p> <p><b>3</b> Équilibre des territoires</p> | <p><b>4</b> Communication, commercialisation et observation/données</p> <p><b>5</b> Préservation de l'environnement</p> <p><b>6</b> Dimension sociale</p> |
|---|---|

## Les tendances du tourisme à horizon 2030 (selon les experts consultés)

- S'amuser, apprendre en vacances, donner du sens
- Prise de conscience climatique des visiteurs
- Une frontière ténue entre congés et vie quotidienne
- Une information tout au long du séjour qui facilite l'action
- Un big-bang social au sein des structures
- Une envie de nature
- Hausse des obligations réglementaires pour les professionnels
- Une autre manière de développer le tourisme



## Synthèse des concertations - principales thématiques abordées



## Certains points ressortent avec une acuité forte :

- La reconnaissance du fait touristique, de son **poids économique et de sa bonne acceptation** par l'ensemble des acteurs concernés. Des points de vigilance ont été soulevés, notamment sur la conciliation des usages entre **tourisme et préservation de l'environnement** ou entre **tourisme et cadre de vie des habitants**.

- La **dimension environnementale** est un changement de paradigme qui s'impose à tous : derrière ce mot, il est notamment question d'adaptation au dérèglement climatique, de protection de la biodiversité et des espaces naturels etc.

- Les enjeux d'**accessibilité pour toutes et tous** sous leurs multiples facettes (tourisme social et solidaire, tourisme et handicap etc.).

- Le besoin de donner du lien et de **parler à toutes et tous**, c'est-à-dire engager des actions destinées autant aux touristes en séjour, qu'aux visiteurs d'un jour et aux habitants afin de **redonner du sens** au tourisme.

- Le sujet des **mobilités douces** qui est devenu un marqueur indispensable, l'incarnation à la fois d'un mode de vie et d'une mobilisation sur les questions de responsabilité.

- Le besoin pour les professionnels de **renforcer les liens et de travailler en réseau**. Les **enjeux d'emplois**, de **formation** et d'**accompagnement** deviennent cruciaux, notamment sur les sujets de transition touristique.

- L'envie d'**équilibrer les territoires**, de **valoriser les différentes identités**. Le besoin de communiquer sur l'ensemble du territoire, de mettre en valeur les zones hors des sentiers battus.

- Raisonnement en termes de « parcours clients »**, pour travailler en synthèse sur tous les sujets précédents et les mettre en œuvre dans une dimension centrée sur les attentes des clientèles.

- Enfin, travailler plus et mieux sur le **numérique**, sur l'**observation** et sur l'**évaluation** afin de les mettre au service des objectifs conjoints des différents acteurs.



# Les enjeux du schéma départemental du tourisme et des loisirs responsables 2023-2028

La crise climatique et ses impacts, associée à la contraction de l'approvisionnement énergétique et à ses conséquences, imposent plus que jamais de transformer nos modes de vie pour les rendre soutenables à long terme. Secteur économique majeur, **le tourisme a incontestablement une part de responsabilité dans les dérèglements en cours** et se doit de contribuer à faire évoluer les pratiques pour répondre à ces enjeux globaux. Mais il représente aussi un **lien social indéfectible entre les personnes, une ouverture au monde plus que nécessaire et une richesse intellectuelle et émotionnelle indispensable.**

Si la crise sanitaire apparue en 2020 a bouleversé le secteur du tourisme, elle a aussi créé une opportunité pour le renouveler en tenant compte des évolutions de la société. Néanmoins, si la réflexion autour des enjeux environnementaux est centrale, elle ne doit pas éclipser les autres défis majeurs, parfois liés, auxquels le tourisme est confronté : fracture touristique, difficultés de recrutement, accessibilité, conflits d'usage, etc.

Le tourisme - au-delà de ses vertus humaines et sociétales indéniables - reste un secteur économique à part entière, accélérateur de développement territorial et créateur d'emplois.

Aussi, tout en s'appuyant sur les richesses naturelles et la dynamique culturelle de la Loire-Atlantique, **le Département entend répondre à ces défis en promouvant un tourisme socialement et écologiquement responsable, qui contribue au développement équilibré du territoire et à l'amélioration du cadre de vie de toutes et tous.**

Tel est l'objectif du nouveau schéma départemental du tourisme et des loisirs responsables pour la période 2023-2028.

Le tourisme étant pluriel et rassemblant une grande diversité d'activités, ce nouveau schéma s'appuie sur la **pluralité des politiques publiques départementales**, qui viennent l'alimenter et éclairer son contenu pour assurer la cohérence globale de l'action départementale sur l'ensemble du territoire. La mise en œuvre de ce schéma s'appuiera en conséquence sur l'ensemble des services du Département et acteurs du territoire dont Loire-Atlantique développement qui se verra confier certaines actions dans le cadre des conventions mis en œuvre dès le 1er janvier 2024.

Afin de répondre à ces ambitions et aux enjeux identifiés lors des concertations, **quatre orientations stratégiques** ont été définies avec, pour chacune, **plusieurs orientations opérationnelles** déclinées en fiches actions.



**Fédérer et accompagner les acteurs touristiques autour d'une vision prospective du tourisme**

**Révéler les richesses touristiques de tous les territoires**

**Rendre le tourisme accessible à toutes et tous**

**Assurer la promotion équilibrée du tourisme responsable en Loire-Atlantique**

# ORIENTATION 1: FÉDÉRER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS TOURISTIQUES AUTOUR D'UNE VISION PROSPECTIVE DU TOURISME

Sensibiliser, faire participer à la construction et échanger pour mieux accompagner les acteurs du tourisme : c'est l'objectif de cette première orientation. Sans engagement collectif vers un tourisme écologiquement et socialement responsable et sans mobilisation collective, difficile, dès lors, de faire émerger une vision prospective sur le sujet.

En position d'animateur territorial, le Département entend donc continuer de fédérer et d'animer la gouvernance du tourisme à l'échelle départementale, afin de mobiliser les acteurs du secteur autour d'une vision collective du tourisme responsable. Pour cela, il est nécessaire de partager les constats, enjeux et défis du tourisme en dialoguant avec d'autres secteurs dont les problématiques sont étroitement liées au tourisme en Loire-Atlantique.

De même, les actions d'accompagnement auprès des socio-professionnels, des collectivités et des associations seront renforcées, avec une attention croissante portée sur l'engagement en faveur du tourisme responsable.

**Cette orientation stratégique d'animation territoriale et d'accompagnement des acteurs touristiques, socle d'un projet commun pour le tourisme de demain, se déclinera ainsi :**

**1.1** Faire converger les intérêts et les pratiques des acteurs du territoire pour développer une économie du tourisme raisonnée et équilibrée

**1.2** Renforcer les dispositifs de conseil et d'accompagnement des acteurs du tourisme

**1.3** Favoriser et accompagner le développement d'offres durables et innovantes

## 1.1 Faire converger les intérêts et les pratiques des acteurs du territoire pour développer une économie du tourisme raisonnée et équilibrée.

### Fiche action n°1 : Poursuivre l'animation de réseaux d'acteurs du tourisme

Le Département souhaite continuer à organiser des rendez-vous annuels, dans le but d'animer les réseaux d'acteurs du tourisme et de faire émerger de nouveaux projets touristiques adaptés aux enjeux touristiques d'aujourd'hui et de demain, en lien étroit avec les professionnels du secteur. Il s'agira notamment pour le Département d'impliquer les acteurs du tourisme dans le tourisme responsable, de diffuser sa stratégie départementale et d'élaborer des actions collectives.

#### 1. Poursuivre la mise en œuvre de rencontres professionnelles

Penser l'animation des rencontres professionnelles afin de consacrer du temps pour des débats et des échanges permettant de recenser les attentes et besoins de tous les acteurs du tourisme, de faire émerger des réponses et des solutions opérationnelles et collectives. La présentation des projets des territoires et des bonnes pratiques des acteurs du tourisme contribuant à un tourisme responsable devra être poursuivie tout comme la diffusion des actualités (veille, informations, etc.).

##### Indicateur(s)

Nombre de rencontres organisées,  
Nombre de participants et de structures présentes

##### Modalités d'évaluation

Analyse des inscrits  
Enquête qualitative auprès des participants

#### 2. Animer le Comité Départemental de Tourisme

Repenser la place du Comité Départemental du Tourisme (ses objectifs, le type d'animation, etc.) comme une réelle instance stratégique permettant au Département de suivre l'évolution des préoccupations touristiques sur son territoire. Ce comité stratégique des acteurs du tourisme devra en conséquence permettre de collecter et d'échanger davantage sur les attentes des acteurs publics et privés, afin que la stratégie du Département soit adaptée dans le temps.

##### Indicateur(s)

Nombre de réunions organisées conformément aux statuts du CDT  
Nombre de participants et de structures présentes

##### Modalités d'évaluation

Bilan des réflexions et des propositions établies par le CDT  
Rapport annuel moral et financier du CDT

#### 3. Maintenir les rencontres de réseaux partenariaux

Poursuivre les instances dédiées aux Offices de tourisme et aux réseaux professionnels menées dans le cadre du schéma précédent.

##### Indicateur(s)

Nombre de rencontres organisées  
Nombre de participants et de structures présentes

##### Modalités d'évaluation

Bilan des retombées en termes de mise en réseau et de diffusion des thématiques relevant du tourisme responsable

##### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

##### Contributeur(s) interne(s)

Services du Département (selon les sujets abordés)

##### Contributeur(s) externe(s)

À définir (selon les sujets abordés)

##### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

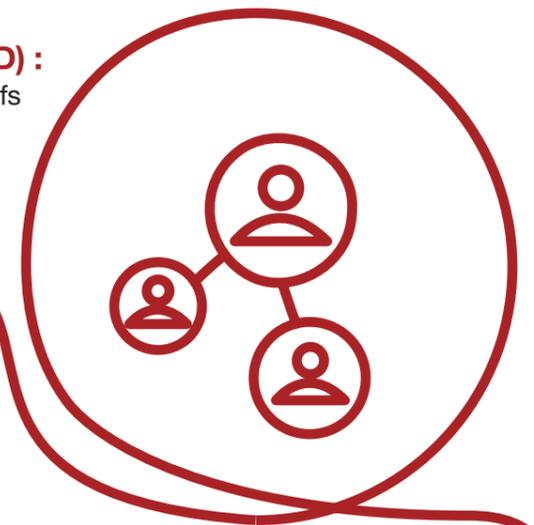
**Ensemble des schémas départementaux (selon, les sujets abordés)**

Inscription à prévoir

**Cible :** Professionnels du tourisme, Offices de tourisme, EPCI, associations

##### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs



# 1.1 Faire converger les intérêts et les pratiques des acteurs du territoire pour développer une économie du tourisme raisonnée et équilibrée.

## Fiche-action n° 2 : Développer les partenariats opérationnels avec les acteurs du territoire

Pour faciliter la mise en œuvre d'une politique touristique transversale, le Département souhaite travailler avec les acteurs du territoire dont l'activité est concernée par les effets du tourisme afin de favoriser des réflexions opérationnelles sur les thématiques prioritaires du SDTLR.

### 1. Constituer des groupes de travail thématiques ouverts aux acteurs du territoire

Mettre en place, autour d'une thématique par an, des groupes de travail permettant de confronter les points de vue des acteurs du territoire et de faire émerger des pistes d'actions communes à mettre en œuvre dans le cadre du SDTLR ou des stratégies des autres acteurs du territoire. Les groupes pourront être animés par le Département ou tout autre participant le souhaitant avec des restitutions - intermédiaires, définitives - notamment lors des instances du Comité départemental du Tourisme.

#### Thématiques retenues (par ordre de mise en place) :

1. Comment adapter la communication touristique aux différents types de handicaps ?
2. Comment diffuser une information touristique aux portes d'entrée des territoires ?
3. Comment sensibiliser les touristes à l'éducation environnementale ?
4. Comment la filière touristique peut-elle anticiper l'érosion côtière et la submersion marine sur le littoral ?
5. Comment permettre la valorisation du patrimoine culturel tout en assurant sa conservation ?

#### Indicateur(s)

Nombre de groupes de travail et bilan du travail produit, nombre de participants et de structures  
 Nombre de projets mis en œuvre  
 (issus des conclusions des groupe de travail)

#### Modalités d'évaluation

Analyse des inscrits  
 Comptes-rendus des réunions



#### Thématique 1 :

- 2023 Groupe Travail GT
- 2024 GT
- 2025 Action(s)
- 2026 Action(s)

#### Thématique 2 :

- 2024 GT
- 2025 Action(s)
- 2026 Action(s)

#### Thématique 3 :

- 2025 GT
- 2026 Action(s)
- 2027 Action(s)

#### Thématique 4 :

- 2026 GT
- 2027 Action(s)
- 2028 Action(s)

#### Thématique 5 :

- 2027 GT
- 2028 Action(s)

#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Services du Département (selon les sujets abordés)

#### Contributeur(s) externe(s)

À définir (selon les sujets abordés)

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Stratégie d'intervention sur les espaces naturels et agricoles (SIENA)

Inscrit

#### Stratégie adaptation au changement climatique 2023-2026

(élaboration en cours)

Inscription à prévoir

**Cible :** Professionnels du tourisme, habitants, Offices de tourisme, EPCI, associations

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

## 1.2 Renforcer les dispositifs de conseil et d'accompagnement des acteurs du tourisme.

### Fiche-action n° 3 : Poursuivre les actions d'accompagnement technique et d'ingénierie auprès des porteurs de projet et des collectivités du département

Afin d'encourager le développement et l'innovation touristique, le Département souhaite accompagner les porteurs de projets dans la création et l'amélioration de l'offre touristique de Loire-Atlantique. L'objectif est de poursuivre les actions en cours, en priorisant l'émergence d'offres touristiques responsables.

#### 1. Développer la labellisation des offres et des services touristiques

Sélectionner, sur la base d'un diagnostic des labels existants (prévu en 2023), ceux dont le cahier des charges répond aux objectifs du SDTLR avec une priorisation donnée aux labels durables/responsables. Il s'agira à partir de 2024 d'accompagner, avec différents niveaux d'intervention, les porteurs de projet pour la mise en œuvre effective desdits labels.

##### Indicateur(s)

Nombre de projets accompagnés en vue d'une labellisation  
Nombre de projets labellisés, renouvellement de l'offre

##### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité ingénierie



#### 2. Accompagner la création et le développement d'offres touristiques responsables

Proposer des conseils et un accompagnement individualisé aux porteurs de projets - offres de loisirs, d'hébergement, etc. - et aux collectivités :

- Appui technique et expertise posée sur les offres permettant de répondre aux objectifs du SDTLR (mobilités, tourisme social et solidaire, préservation de l'environnement, etc.)
- Information sur les dispositifs de financement appliqués au tourisme et à la nature des projets accompagnés
- Conseiller et accompagner de manière individualisée les projets émergeant suite à la phase d'accompagnement à la « création d'offres touristiques responsables » tout en étant un point d'entrée pour l'ensemble des dispositifs d'aide à la mise en œuvre d'actions touristiques responsables

##### Indicateur(s)

Nombre de dossiers accompagnés, par thématique

##### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité ingénierie



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Services du Département (selon les sujets abordés)

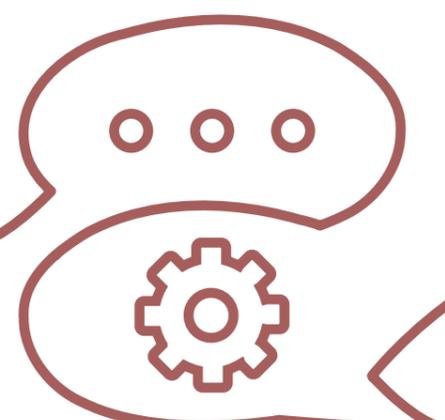
#### Contributeur(s) externe(s)

À définir (selon les sujets abordés)

**Cible :** Professionnels du tourisme, associations EPCI, communes, Offices de tourisme

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD9 – Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



## 1.2 Renforcer les dispositifs de conseil et d'accompagnement des acteurs du tourisme.

### Fiche-action n° 4 : Développer l'acculturation aux bonnes pratiques durables

Face aux nombreux défis auxquels la Loire-Atlantique fait et devra faire face (environnementaux, sociaux, etc.) et aux mutations de l'économie touristique, le Département souhaite s'engager dans la valorisation et la co-construction d'un tourisme responsable. Afin de répondre collectivement aux enjeux de la transition écologique et solidaire du tourisme, il est donc essentiel que les acteurs du tourisme puissent être partie prenante de ce défi en s'appropriant et en mettant en œuvre des pratiques responsables.

Développer et mettre à disposition des acteurs du tourisme des outils de bonnes pratiques («boîte à outils»), adaptés aux besoins de chaque typologie d'acteur et à leurs domaines d'action, comprenant par exemple des supports existants ou à créer :

- Des guides de pratiques responsables (valorisation des déchets, réduction de l'empreinte carbone, circuits courts, respect des milieux naturels et de la biodiversité, etc.) au sein d'un centre de ressources
- Des formations
- Des temps de sensibilisation
- Des visites inspirantes
- Des outils (calculateur d'empreinte carbone, etc.)
- Etc.

Intervenir auprès des acteurs du tourisme en suivant et en accompagnant la mise en œuvre effective des bonnes pratiques ainsi communiquées.

#### Indicateur(s)

Nombre d'outils créés et diffusés

#### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité «boîte à outils»



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Services du Département (selon les sujets abordés)

#### Contributeur(s) externe(s)

À définir (selon les sujets abordés)

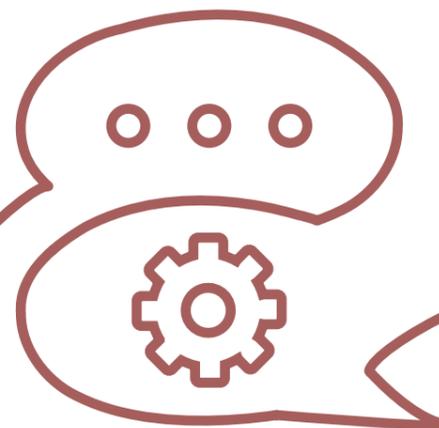
**Cible :** Professionnels du tourisme, Offices de tourisme, EPCI, associations, habitants

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD9 – Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir

une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



## 1.3 Favoriser le développement d'offres durables et innovantes

### Fiche-action n° 5 : Encourager l'émergence de projets touristiques responsables

Dans le but de soutenir les porteurs de projets engagés dans une démarche de tourisme responsable, accessible à toutes et tous et respectueuse de l'environnement, le Département lance un nouvel appel à projets « Inventons le tourisme responsable » (en continuité des six premières éditions de l'appel à projets « Inventons le tourisme durable »).

Soutenir financièrement le développement de projets touristiques responsables (volet 1) et l'organisation d'événements touristiques responsables (volet 2), portés par les acteurs du territoire. Les projets devront répondre aux orientations du SDTLR 2023-2028 et concourir à l'un des axes suivants :

- Développement des mobilités touristiques décarbonées (fluviale, pédestre, cyclable, maritime, équestre)
- Développement d'offres touristiques sociales et solidaires
- Valorisation du patrimoine naturel, culturel, industriel, historique et des savoir-faire.

Les porteurs de projet seront accompagnés durant deux années maximum afin de mener à bien leur projet (convention).

#### Indicateur(s)

Nombre de dossiers déposés  
Nombre de lauréats suivis  
Montants accordés

#### Modalités d'évaluation

Rapports de suivi des projets

2023

2028

### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service aménagement du territoire  
Service environnement  
Mission vélo  
Services des délégations du Département  
Service nautisme, mer et littoral  
Service sports et activités de pleine nature  
Service action culturelle et patrimoine

**Cible :** Professionnels du tourisme, Offices de tourisme, EPCI, associations

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD9 – Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

## 1.3 Favoriser le développement d'offres durables et innovantes

### Fiche-action n° 6 : Agir pour réduire les impacts négatifs du tourisme

Avec 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires (2022) et 20 000 emplois générés, le tourisme est un secteur structurel de l'économie de Loire-Atlantique (top 10 des départements touristiques en France en termes de nuitées touristiques) ayant un effet d'entraînement majeur sur l'attractivité résidentielle et économique du territoire.

À contrario de ses impacts positifs (épanouissement, enrichissement, etc.), le tourisme peut avoir des impacts négatifs sur le territoire et le Département souhaite agir, dans la mesure de ses compétences et de ses capacités d'intervention, à travers différentes expérimentations, notamment sur la gestion des flux dans le temps et l'espace (diagnostic, plan d'actions). Les éléments capitalisés devront ainsi permettre d'enrichir un cadre méthodologique afin d'éviter tout impact préjudiciable – pour le patrimoine culturel, naturel, l'environnement, etc. - avant la mise en œuvre d'un nouveau projet touristique.

1.

### Mener et/ou accompagner des expérimentations pour mieux gérer les flux sur le territoire et dans le temps

Réaliser une étude (diagnostics, concertation avec les acteurs concernés, etc.) sur différents sites pilotes.

Les différents sites pilotes retenus sont (par ordre de mise en place) :

- La Garenne Lemot et ses espaces extérieurs
- Les bases nautiques départementales d'Abbaretz et de Vioreau et les espaces naturels proches, accueillant des activités de pleine nature
- Le sentier de Grande Randonnée n°34 (section(s) à définir)

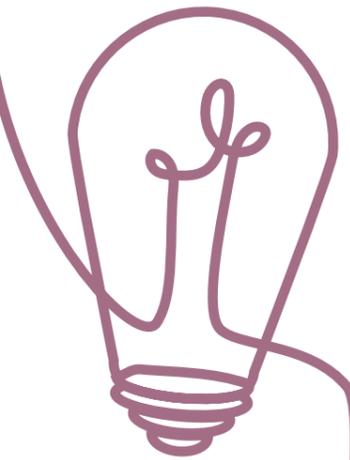
Diffuser, dans un second temps, les enseignements tirés de ces expérimentations et éventuellement les répliquer sur d'autres sites.

#### Indicateur(s)

Selon les cas : nombre de visiteurs, flux, dysfonctionnements, etc

#### Modalités d'évaluation

Bilan des expérimentations  
Diffusion des bonnes pratiques



#### Site 1 (Garenne Lemot)



#### Site 2 (bases d'Abbaretz et Vioreau)



#### Site 3 (GR 34)



### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service sports et activités de pleine nature ( 3 GR34)  
Service Environnement  
Service nautisme, mer et littoral ( 2 Vioreau-Abbaretz)  
GPLA - Service développement et ressources + unité sites clissonnais ( 1 Lemot)  
Service agriculture, climat, énergie  
Service exploitation, information usagers  
Service entretien sécurité routière  
Service observation  
Services des délégations du Département (aménagement)  
Direction des Déplacements  
Service infrastructures et Voies Navigables ( 2 Vioreau-Abbaretz)  
Service gestion du patrimoine bâti

#### Contributeur(s) externe(s)

À définir au cas par cas

### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Stratégie d'Intervention sur les Espaces Naturels et Agricoles (SIENA)

Inscrit

#### Plan Départemental des Espaces, Sites, et Itinéraires (PDESI)

Inscription à prévoir

#### Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Inscription à prévoir

**Cible :** Touristes, habitants, gestionnaires des sites touristiques

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres



## ORIENTATION 2 : RÉVÉLER LES RICHESSES TOURISTIQUES DE TOUS LES TERRITOIRES

Dans les années à venir, le Département continuera à œuvrer en tant qu'acteur touristique développant des offres touristiques et de loisirs. Il portera une attention toute particulière à développer une offre touristique globale cohérente, raisonnée et répartie sur l'ensemble du territoire.

Ces démarches seront menées dans un objectif de conciliation des activités touristiques avec les enjeux de préservation des milieux et du cadre de vie des habitants de Loire-Atlantique.

Chaque kilomètre parcouru faisant partie de l'expérience touristique, il s'agira également de renforcer les liens entre les politiques d'aménagement, de développement territorial et leur potentiel touristique. Dans ce cadre, le Département portera une vision du tourisme comme levier d'amélioration du cadre de vie et du paysage.

Cette orientation stratégique de mise en valeur des nombreuses richesses de notre territoire sera concrétisée avec les orientations opérationnelles suivantes :

- 2.1** Prolonger la démarche de valorisation touristique durable de territoires
- 2.2** Poursuivre le développement d'activités de pleine nature raisonnées
- 2.3** Repenser l'attractivité touristique des sites patrimoniaux et culturels du Département
- 2.4** Mettre en valeur les savoir-faire de LoireAtlantique
- 2.5** Renforcer les liens entre tourisme, développement territorial et amélioration du cadre de vie

## 2.1 Prolonger la démarche de valorisation touristique durable de territoires

### Fiche-action n° 7 : Poursuivre et adapter les démarches de valorisation touristique durable de territoires engagées

Dès 2015, le Département a initié une démarche collective de valorisation touristique de deux sites naturels d'exception : le lac de Grand Lieu et le canal de Nantes à Brest. Ces projets visent à proposer, via la mise en place d'actions concertées avec les acteurs du territoire, une mise en tourisme raisonnée de territoires d'eau, tenant compte notamment de la fragilité des milieux.

#### 1. Poursuivre la mise en tourisme du lac de Grand Lieu

Finaliser l'intervention du Département sur la mise en valeur du lac de Grand lieu qui débouchera sur des aménagements de fenêtres naturelles (aménagement de quatre fenêtres, signalétique directionnelle, etc.) et la mise en place d'un suivi ornithologique prévu fin jusqu'en 2024. Ce projet pourra être éventuellement amendé par des nouveaux aménagements ou nouvelles interventions en lien avec d'autres actions du SDTLR (gestion des flux, communication adaptée aux personnes en situation de handicap etc.)

Poursuivre l'accueil du grand public, en complément de la mission d'accueil des jeunes (collégiens) et des « décideurs » (élus, aménageurs), au centre d'Éducation à l'Environnement de la Maison du Lac de Grand-Lieu (entièrement renouvelé et ouvert au public en juin 2023), dans des conditions d'accueil permettant de préserver ce site exceptionnel et fragile. Le nouveau parcours d'exposition proposera plus particulièrement aux visiteurs de découvrir le lac de Grand-Lieu, à travers une scénographie immersive organisée en trois espaces distincts (l'exposition permanente et son jardin d'eau, la balade sonore sur le chemin pédagogique, le Pavillon et la terrasse d'observation), et, d'être ainsi sensibilisés aux grands enjeux environnementaux liés à la préservation des zones humides (climat, biodiversité).

#### Indicateur(s)

Nombre d'aménagements réalisés

#### Modalités d'évaluation

Suivi des actions



#### 2.

### Continuer les actions le long du canal de Nantes à Brest

Poursuivre le déploiement de mobiliers et services sur différents sites définis dans le cadre du plan guide d'aménagement élaboré en 2019. Des investigations environnementales préalables permettront de redimensionner les aménagements prévus initialement ; les sites de La Chevallerais, de Bout de Bois et Pont Miny seront prioritaires pour redéfinir ces besoins, en lien avec les communes et les acteurs locaux, et retravailler les esquisses d'origine pour revenir à des plans d'aménagement adaptés à l'environnement naturel. L'ensemble des mobiliers et de la signalétique posés par le Département depuis 2019 devront être maintenus en bon état grâce à des campagnes de suivi et d'entretien.

Poursuivre les études de conception du futur « Espace Canal » sur le port de Blain (réception prévisionnelle début 2026) ainsi que l'aménagement du quai prévu dans le cadre du plan guide d'aménagement.

Poursuivre les actions en faveur des maisons éclusières du canal par la réhabilitation de cinq maisons d'ici 2026.

Prévoir des campagnes régulières d'entretien du revêtement du chemin de halage pour qu'il reste confortable pour tous et mettre en place des outils de surveillance pour les panneaux et le mobilier en place.

#### Indicateur(s)

Réalisation des études environnementales (données « biodiversité », etc.)

Nombre d'aménagements réalisés sur les sites prioritaires

#### Modalités d'évaluation

Suivi des actions

#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme (Lac De Grand Lieu) ou Service Infrastructures et Voies Navigables (Canal)

#### Contributeur(s) interne(s)

Service Économie et Tourisme  
Service Infrastructures et Voies Navigables  
Service environnement  
Service entretien sécurité routière  
Délégations du Département (Chateaubriant, Pays de Retz, Nantes) (service aménagement)  
Direction de la communication  
Direction culture - Cellule « Culture et Territoires »  
Service gestion du patrimoine bâti

#### Contributeur(s) externe(s)

Communes  
EPCI  
Réserves naturelles  
Offices de tourisme

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

**Plan guide canal (2019) :** Inscrit

**Cible :** EPCI, communes, gestionnaires de sites touristiques, habitants, touristes, professionnels du tourisme

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

#### Espace canal :

2023 Études

2024 Études

2025 Aménagements

2026 Aménagements

#### Site 1 :

2024 Études

2025 Études

2026 Aménagements

2027 Aménagements

#### Site 2 :

2024 Études

2025 Études

#### Site 3 :

2024 Études

2025 Études

2027 Aménagements

2028 Aménagements

2028 Aménagements

## 2.1 Prolonger la démarche de valorisation touristique durable de territoire

### Fiche-action n° 8 : Mettre en œuvre le projet concerté de valorisation et de préservation de la Sèvre et de la Maine

Fort des expériences menées autour du Lac de Grand-Lieu et du canal de Nantes à Brest, le Département souhaite mettre en œuvre un troisième projet de valorisation touristique responsable. Initié en 2021, ce projet concerté avec l'ensemble des acteurs mobilisés sur le territoire « Sèvre et Maine » - EPCI, communes, Office de tourisme notamment - a pour objectifs de :

- Définir une ambition partagée pour la préservation et la valorisation de la Sèvre et la Maine
- Fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet touristique durable et encourager les pratiques d'activités respectueuses des milieux naturels et aquatiques de la Sèvre et de la Maine
- Permettre un accès maîtrisé à la Sèvre et la Maine et développer les mobilités douces entre les sites touristiques, patrimoniaux et d'activités de pleine nature
- Communiquer autour d'une offre touristique responsable sur le territoire de la Sèvre et la Maine

#### 1. Définir un plan d'actions partagé

Élaborer un plan d'actions dans le cadre d'un « Atelier de territoires » pour lequel le Département, Nantes Métropole, Clisson Sèvre et Loire Agglo et la Communauté de commune Sèvre et Loire ont été lauréats en septembre 2022 (dispositif issu de l'AMI Aménagement touristique durable porté par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires).

##### Indicateur(s)

Réalisation du plan d'actions partagé  
Niveau d'engagement des acteurs associés  
Nombre de participants et de structures présents aux instances de décision

##### Modalités d'évaluation

Suivi des actions

#### 2. Mettre en œuvre et suivre le plan d'action 2024-2028

Mettre en œuvre avec les acteurs du territoire les actions approuvées préalablement par les collectivités et institutions membre du comité de pilotage « Sèvre et Maine » en 2023.

Poursuivre l'animation de cette démarche territoriale à travers notamment des rencontres des acteurs de la Sèvre et de la Maine.

##### Indicateur(s)

AD

##### Modalités d'évaluation

AD

2023

2024

2024

2028



### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service sports et activités de pleine nature  
Service culture et patrimoine  
Service Infrastructures et Voies Navigables  
Service Environnement  
Service foncier  
Service agriculture climat énergie  
Service nautisme, mer et littoral  
Service aménagement du territoire  
Service aménagement des délégations Nantes et Vignoble  
Service développement local des délégations Nantes et Vignoble  
Service des solidarités des délégations Nantes et Vignoble, Espaces départementaux des solidarités (EDS)  
Service entretien sécurité routière  
Mission Vélo  
Service observation  
Direction communication  
Service sites et publics/service développement et ressources (GPLA)

#### Contributeur(s) externe(s)

16 communes  
3 EPCI  
EPTB  
Syndicat Mixte du Scot et du Pays du Vignoble  
2 offices de tourisme  
DDTM

### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

**Schéma directionnel :** Inscription à prévoir

**Schéma cyclable (2023) :** Inscrit

**Plan nautisme 2023-2028 :** Inscrit

**Stratégie d'intervention sur les espaces naturels et agricoles :** Inscrit

**Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) :** Inscrit

**Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) :** Inscrit

**Schéma enfance et famille 2023-2028 :** Inscrit

Engagement « permettre à tous les enfants d'accéder à l'art, à la culture et au sport » - Action 10 « Faciliter l'accès aux pratiques sportives, culturelles et artistiques »

**Feuille de route de l'Engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap 2023-2028 :** Inscrit

**Cible :** EPCI, communes, gestionnaires de sites touristiques, professionnels du tourisme, habitants, touristes

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques  
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

## 2.1 Prolonger la démarche de valorisation touristique durable de territoire

### Fiche-action n° 9 : Engager une nouvelle démarche collective de valorisation et de préservation touristique d'un territoire

Afin de donner suite à la démarche collective de valorisation et de préservation touristique d'un territoire naturel à dominante aquatique, il s'agira d'initier les réflexions pour un éventuel quatrième territoire. La démarche sera animée par le Département en lien avec les acteurs du territoire concerné.

1.

#### Définir, par une analyse multi-critères, un nouveau territoire pour une valorisation touristique responsable et partagée

Concevoir une méthodologie (grille multi-critères, etc.) pour la sélection du territoire à mettre en valeur et protéger. L'équilibre territorial (nombre de communes couvertes, complémentarité avec les trois premiers territoires – canal de Nantes à Brest, Grand Lieu, Sèvre et Maine -), les capacités d'intervention du Département (propriétés départementales, etc.) et la préservation des ressources et milieux naturels seront trois critères essentiels à prendre en compte dans cette analyse.

2026  
2027

#### Indicateur(s)

Nombre de critères de la grille  
Nombre de communes couvertes par le périmètre et données sur les propriétés départementales

#### Modalités d'évaluation

Suivi des actions

2.

#### Initier la démarche de concertation et d'études

Mettre en œuvre des concertations, après la validation du périmètre d'intervention, afin d'identifier la démarche collaborative à mettre en œuvre pour engager la valorisation touristique durable de ce territoire.

2028

#### Indicateur(s)

Réalisation des concertations  
Nombre de participants et de structures associés

#### Modalités d'évaluation

Analyse des résultats de la concertation



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Services du Département  
(à définir selon le périmètre d'intervention)

#### Contributeur(s) externe(s)

Collectivités  
Acteurs du territoire

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Schéma directionnel

Inscription à prévoir

#### Schéma cyclable (2023)

Inscrit

#### Plan nautisme 2022-2028

Inscrit

#### Stratégie d'Intervention sur les Espaces naturels et Agricoles (SIENA)

Inscrit

#### Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Inscrit

#### Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Inscrit

**Cible :** EPCI, communes, gestionnaires de sites touristiques, habitants, touristes

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

## 2.2 Poursuivre le développement d'activités de pleine nature raisonnées

### Fiche-action n° 10 : Permettre la découverte de nos territoires par les activités de pleine nature

Les activités de pleine nature sont un vecteur d'attractivité important qui renforcent le positionnement de tourisme responsable du Département. Cependant, ces activités peuvent avoir un impact négatif sur des espaces sensibles, notamment sur les sites à forte affluence.

Le changement climatique met également en péril la pérennisation de ces activités, l'enjeu est donc d'accélérer la transition écologique de ces activités, tout en répondant aux attentes des pratiquants.

#### 1. Accompagner l'installation d'activités respectueuses de la nature et du cadre de vie des habitants

Venir en appui (sur le volet touristique) des services du Département pilotant le déploiement des activités de pleine nature à travers le PDESI (plan départemental en faveur des lieux de pratiques), répondant à un cahier des charges spécifique. Les éventuelles évolutions de ce document devront intégrer les objectifs du SDTLR.

##### Indicateur(s)

Nombre de sites PDESI

##### Modalités d'évaluation

Spécifique par projet

#### 2. Accompagner les acteurs nautiques pour pérenniser la filière

Proposer des temps de formation à destination des institutionnels et professionnels du tourisme permettant d'accompagner et d'accélérer la transition écologique du secteur nautique (en complément et en coordination avec le plan Nautisme du Département et les démarches des comités départementaux nautiques à destination des clubs). Développer des offres de conseil, d'ingénierie et de formation sur l'offre des clubs nautiques (mise en tourisme, accueil des touristes, appui à la commercialisation, mise en réseau, etc.).

À noter que l'animation d'un réseau des acteurs nautiques (journée d'échanges notamment) traitant du volet touristique de leur activité sera poursuivie en intégrant pleinement les objectifs du plan Nautisme départemental 2023-2028.

##### Indicateur(s)

Niveau de satisfaction des acteurs du nautisme  
Nombre de participants et de structures présentes à la journée d'échanges  
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation

##### Modalités d'évaluation

Retour terrain, enquête

2023

2028

2023

2028

### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service sports et activités de pleine nature <sup>1</sup> / Service Économie et Tourisme <sup>2</sup>

#### Contributeur(s) interne(s)

Service Économie et Tourisme  
Service Environnement  
Services des délégations du Département  
Service nautisme, mer et littoral

#### Contributeur(s) externe(s)

Comité départemental de randonnée pédestre  
Comités départementaux nautiques  
Offices de tourisme  
Etc.

### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Inscrit

#### Plan nautisme 2023-2028

Inscrit

#### Stratégie d'intervention sur les espaces naturels et agricoles (SIENA)

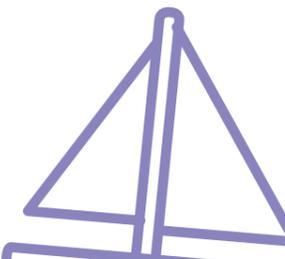
Inscrit

**Cible :** EPCI, communes, habitants, touristes, clubs nautiques

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres



## 2.3 Repenser l'attractivité touristique des sites patrimoniaux et culturels du département

### Fiche-action n° 11 : Développer l'accueil des publics des sites patrimoniaux du Département

Le Département possède un patrimoine riche, rassemblé sous la bannière «Grand Patrimoine de Loire-Atlantique» (GPLA), mais identifié de manière différenciée par le public. Afin de mieux mettre en tourisme son offre culturelle et patrimoniale, le Département souhaite : repenser certaines modalités d'accueil des publics, mener une expérimentation sur un des sites de Grand Patrimoine et initier la mise en réseau des sites patrimoniaux départementaux qui présentent un potentiel touristique.

#### 1. Mener une expérimentation à visée touristique sur un ou des site(s) du Département

Mener un état des lieux comparatif des sites de Grand Patrimoine, y compris des outils de promotion et de valorisation touristique, pour choisir le(s) site(s) le(s) plus pertinent(s) pour l'expérimentation. Cette analyse devra permettre de définir des leviers d'action à mettre en œuvre dans un second temps. Réaliser une concertation avec les acteurs du territoire pour cerner les besoins (gestion des flux, périodes d'ouverture, signalétique, promotion, etc.). Évaluer l'expérimentation afin d'adapter la démarche à d'autres sites.

2025  
2026

##### Indicateur(s)

Lancement de l'expérimentation, nombre de sites/projets accompagnés et résultats induits (essaimage)

##### Modalités d'évaluation

Bilan des expérimentations et duplications réalisées  
Nombre de visiteurs/site  
Répartition des flux (FluxVision)

#### 2. Adapter la démarche d'accueil touristique des sites du Département

Accompagner GPLA dans ses démarches (tarification, billetterie, boutiques, périodes d'ouverture, etc.) - sur la base notamment d'initiatives entreprises sur le site du musée Dobrée. Les réflexions issues du groupe de travail «Comment permettre la valorisation du patrimoine culturel tout en assurant sa conservation ? » (action n°2 prévue en 2027-2028) permettront d'alimenter la réflexion.

2024  
2026

##### Indicateur(s)

Nombre de sites/projets accompagnés et résultats induits (essaimage)

##### Modalités d'évaluation

Bilan des expérimentations et duplications réalisées  
Nombre de visiteurs/site  
Répartition des flux (FluxVision)

#### 3. Contribuer à la mise en réseau des sites du Département avec le patrimoine culturel départemental

Initier une réflexion sur le maillage possible entre les sites du Département et les sites patrimoniaux environnants ou similaires par leur contenu (réductions, signalétique informative etc.), ceci afin de faciliter la compréhension de l'offre par les visiteurs.

2027  
2028

##### Indicateur(s)

Niveau d'engagement des acteurs associés  
Nombre de participants et de structures présents aux instances de décision

##### Modalités d'évaluation

Suivi de l'action

##### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service développement et ressources GPLA ( 1 / 2 ) / Service Économie et Tourisme ( 3 )

##### Contributeur(s) interne(s)

Service Économie et Tourisme ( 1 / 2 )  
Service développement et ressources GPLA ( 3 )  
Service action culturelle et patrimoine

##### Contributeur(s) externe(s)

DRAC  
Offices de tourisme  
Etc.

##### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

##### Projets culturels de Territoire

Inscription à prévoir

##### Projets scientifiques et culturels

Inscription à prévoir

**Cible :** Gestionnaires de sites patrimoniaux, touristes, habitants, scolaires

##### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD11 - Faire en sorte que les sites soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

## 2.3 Repenser l'attractivité touristique des sites patrimoniaux et culturels du département

### Fiche-action n° 12 : Accompagner la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département et la mise en tourisme des parcs et jardins du territoire

Le Département de Loire-Atlantique est propriétaire de quarante Espaces Naturels Sensibles ouverts au public sur son territoire. Il souhaite accompagner la découverte de certains de ces espaces naturels, ainsi que des parcs et jardins du territoire, afin d'assurer une mise en tourisme respectueuse de la biodiversité et des équilibres territoriaux.

#### 1. Valoriser les parcs et jardins du territoire

Initier un diagnostic de l'ensemble des parcs et jardins de Loire-Atlantique (publics, privés) et de leur offre actuelle (ouverture, thématique, modalité de gestion). Étudier, sur la base de ce diagnostic, les modalités de valorisation et de préservation pouvant être mises en œuvre en concertation avec les structures propriétaires et gestionnaires des parcs et jardins identifiés.

##### Indicateur(s)

Liste qualifiée de l'offre parcs et jardins  
Nombres de visiteurs

##### Modalités d'évaluation

Effectivité de la promotion des parcs et jardins dans la promotion touristique  
Évolution de la fréquentation des sites



#### 2. Poursuivre les Balades en Nature pour découvrir les richesses naturelles des Espaces Naturels Sensibles

Poursuivre le programme annuel des «Balades en Nature» et en favoriser la promotion notamment auprès des acteurs touristiques du territoire (Offices de tourisme en particulier). Les Espaces Naturels Sensibles fragiles ou non concernés par le programme annuel des Balades en Nature ne feront pas l'objet d'une promotion touristique afin de les préserver (pas de mentions sur les cartes touristiques, exclusion des ENS lors de tracés de nouveaux itinéraires cyclotouristiques).

##### Indicateur(s)

Nombre annuel de Balades en Nature organisées et nombre de participants

##### Modalités d'évaluation

Bilan annuel réalisé dans le cadre des Balades en Nature



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme ( 1 ) / Service Environnement ( 2 )

#### Contributeur(s) interne(s)

Service Développement et Ressources (GPLA)  
Services des délégations du Département  
Service Environnement ( 1 )  
Service Observation  
Service Économie et Tourisme ( 2 )  
Service gestion du patrimoine bâti

#### Contributeur(s) externe(s)

DRAC  
CAUE  
Association Parcs et jardins  
Associations naturalistes  
Etc.

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Stratégie d'intervention sur les espaces naturels et agricoles (SIENA)

Inscrit

**Cible :** Touristes, habitants

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD11 - Faire en sorte que les sites soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables  
ODD 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

## 2.3 Repenser l'attractivité touristique des sites patrimoniaux et culturels du département

### Fiche-action n° 13 : Accompagner la découverte de l'Histoire de la Loire-Atlantique

Dans le cadre de la valorisation des identités du territoire, le Département souhaite mener une investigation sur le potentiel de valorisation à des fins touristiques de l'histoire de la Loire-Atlantique.

Il s'agira dans un premier temps de réaliser un état des lieux sur la thématique, afin de repérer l'offre existante et d'évaluer son potentiel. Sur cette base, et si le potentiel est avéré, le Département accompagnera la valorisation de l'histoire de la Loire-Atlantique, à travers la mise en place d'actions qui devront être définies avec les acteurs du territoire.

#### 1. Réaliser un diagnostic touristique de l'Histoire de la Loire-Atlantique

Réaliser un état des lieux qualifié des richesses historiques du département - atlas, interviews, benchmark, etc. - et une sélection des thèmes (histoire industrielle, histoire mémorielle, etc.), des sujets et sites les plus intéressants du point de vue touristique. Les modalités de mise en tourisme effectives ou à prévoir, les attentes des visiteurs, etc. devront être précisées.



##### Indicateur(s)

Réalisation de l'atlas historique à vocation touristique (nombre de sites, nombre de thématiques, etc.)

##### Modalités d'évaluation

Réalisation du travail

#### 2. Accompagner la valorisation de l'Histoire de la Loire-Atlantique

Mettre en œuvre des actions prévues par le plan d'action issu du diagnostic préalablement réalisé.



##### Indicateur(s)

Nombre de sites ou projets accompagnés  
Nombre d'outils de valorisation créés

##### Modalités d'évaluation

Réalité des projets accompagnés

### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Archives départementales  
Service archéologie (GPLA)  
Service laboratoire Arc Antique (GPLA)  
Service développement et ressources (GPLA)  
Service observation  
Service gestion du patrimoine bâti  
Service action culturelle et patrimoine

#### Contributeur(s) externe(s)

CDRP (balades histoire)  
INRAP  
Société Historique Archéologique  
Facultés  
Etc.

**Cible :** Gestionnaires de sites historiques, touristes, habitants, offices de tourisme, associations locales...

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD11 - Faire en sorte que les sites soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



## 2.4 Mettre en valeur les savoir-faire de Loire-Atlantique

### Fiche-action n° 14 : Poursuivre le développement de l'œnotourisme

Avec six AOC et dix dénominations communales, l'œnotourisme est un véritable atout pour le territoire. Depuis plusieurs années, le Département accompagne les professionnels dans la structuration de leur offre œnotouristique. Dans ce cadre, trois routes des vins ont été créées pour sillonner le vignoble du Muscadet au départ de Nantes : Le Voyage dans le vignoble, Panoramas de Loire et Vignoble de Grand-Lieu. Il s'agira de poursuivre la structuration touristique de ces itinéraires et de continuer à accompagner les acteurs de la filière.

#### 1. Développer et diversifier l'offre touristique des routes des vins

Réaliser un travail partenarial avec les acteurs du vignoble sur les parcours et les modalités de mise en œuvre de l'offre œnotouristique (horaires, conditions d'ouverture, accueil des touristes, type de visite proposée, etc.) afin notamment de :

- Développer les liens entre les sites de visite et les hébergements touristiques,
- Réfléchir aux mobilités alternatives à la voiture,
- Suivre l'évolution de la signalétique afin d'assurer la lisibilité et la continuité des itinéraires.

#### Indicateur(s)

Nombre de sites ouverts et prestations effectuées  
Actions de promotion sur les routes des vins  
Nombre de passages terrain réalisés dans l'année

#### Modalités d'évaluation

Constat et suivi des actions mises en œuvre



#### 2. Accompagner la mise en tourisme des vignobles de Loire-Atlantique

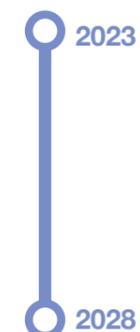
Poursuivre la rencontre annuelle des acteurs de l'œnotourisme et du tourisme afin d'échanger sur les leviers d'action pour pérenniser touristiquement la filière, de recenser les besoins et les initiatives des acteurs œnotouristiques. Poursuivre l'accompagnement des acteurs de l'œnotourisme dans le développement de leurs offres et services.

#### Indicateur(s)

Nombre de rencontres organisées, nombre de participants  
Nombre de sollicitations de porteurs de projets œnotouristiques  
Nombre de prestataires conseillés sur l'œnotourisme

#### Modalités d'évaluation

Analyse des inscrits  
Enquête qualitative auprès des participants



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Services des délégations du Département  
Mission vélo  
Service Agriculture, climat, énergie  
Service action culturelle et patrimoine

#### Contributeur(s) externe(s)

Fédérations des vins  
Région  
Offices de tourisme  
Interloire  
Ministères chargés du tourisme et de l'agriculture  
Etc.

**Cible :** Professionnels de l'œnotourisme, touristes, Offices de tourisme, etc.

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

## 2.4 Mettre en valeur les savoir-faire de Loire-Atlantique

### Fiche-action n° 15 : Accompagner la mise en tourisme des offres de savoir-faire à potentiel touristique

La Loire-Atlantique dispose d'une image créative, résultant notamment de la richesse des savoir-faire présents sur son territoire. Toutefois, il convient d'identifier et qualifier cette offre, puis de la structurer et de la rendre plus visible auprès des touristes, afin de renforcer la mise en valeur des savoir-faire de la Loire-Atlantique.

#### 1. Réaliser un diagnostic des savoir-faire en Loire-Atlantique

Réaliser un diagnostic relatif aux savoir-faire de la Loire-Atlantique - périmètre préalablement défini - afin d'identifier les thématiques pertinentes (gastronomie, artisanat, patrimoine industriel, etc.) et de qualifier le potentiel touristique des différentes activités, d'analyser les modalités de mise en tourisme effectives ou à prévoir, de collecter les attentes des visiteurs, etc.



##### Indicateur(s)

Réalisation de l'état des lieux

##### Modalités d'évaluation

Matérialité de l'état des lieux

#### 2. Accompagner et développer le(s) savoir-faire à potentiel touristique majeur

Mettre en œuvre les actions identifiées dans le cadre du diagnostic en associant des professionnels afin de structurer la/les filière(s) à potentiel touristique ciblées.



##### Indicateur(s)

Nombre de partenaires mobilisés, nombre d'actions adoptées

##### Modalités d'évaluation

Réalité des projets accompagnés, retour des participants

### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service des délégations du Département  
Service agriculture, climat, énergie,  
Direction déplacements  
Service observation

#### Contributeur(s) externe(s)

Chambre de commerce et de l'industrie  
Visitez nos entreprises  
Chambre des métiers et de l'artisanat  
Chambre d'agriculture  
Accueil paysan  
UrbAgri  
Etc.

### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Projet Agricole Départemental (PAD)

Inscription à prévoir

**Cible :** Professionnels du tourisme, Offices de tourisme, collectivités locales

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs



## 2.5 Renforcer les liens entre tourisme, développement territorial et amélioration du cadre de vie

### Fiche-action n° 16 : Valoriser les espaces paysagers « du quotidien »

Les collectivités sont confrontées à des défis de plus en plus importants quand il s'agit de l'embellissement des « espaces du quotidien ». Il est impératif de penser l'aménagement de ces espaces publics en conciliant trois points majeurs : l'environnement, la mise en valeur du patrimoine et les attentes des usagers. Il s'agira donc de poursuivre l'accompagnement de toutes les communes de Loire-Atlantique, en prenant pleinement en compte les enjeux du changement climatique, afin de :

- Protéger la biodiversité (protection de la faune et de la flore, sensibilisation des habitants et des scolaires) et les ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, etc.) ;
- Faire évoluer les modes de gestion (intégration de la flore spontanée dans les espaces publics, zéro phyto, valorisation des déchets, etc.)
- Prendre en compte la responsabilité touristique et la valorisation du cadre de vie.

#### 1. Poursuivre l'accompagnement des communes dans la gestion de leurs espaces naturels et paysagers

Continuer à proposer divers outils, à travers le dispositif nommé « Fleurs et paysages » en 2023 - dont le libellé pourrait éventuellement être amené à être modifié :

- Des visites conseils
- Des journées d'information et de sensibilisation à l'environnement
- Des diagnostics espaces publics avec un paysagiste CAUE 44
- De l'ingénierie touristique et de l'accompagnement technique des collectivités pour prendre en compte le potentiel touristique dans les aménagements des espaces quotidiens

#### Indicateur(s)

Nombre de communes/EPCI accompagnés  
Nombre de journées de sensibilisation et d'accompagnement

#### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité

2023

2028



2.

#### Intégrer la valorisation paysagère dans les parcours et les services touristiques (en option)

Initier une réflexion, sous réserve de la capacité financière et humaine du Département, relative à l'intégration paysagère de certains parcours et services touristiques en Loire-Atlantique - aires de campings cars existantes, haltes pédestres/cyclables, communs de villages, etc. Certains espaces agricoles, notamment les espaces bocagers (et les pratiques de gestion), pourraient être également concernés.

#### Indicateur(s)

Nombre de projets suivis

#### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité

#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service aménagement du territoire  
Service observation  
Service sports et activités de pleine nature  
Direction Déplacements  
Direction Infrastructures  
Unité voies navigables

#### Contributeur(s) externe(s)

Membres de la commission conseil Fleurs et Paysages  
CAUE  
EPCI/Communes  
Offices de tourisme  
Conseil National Villes et Villages Fleuris  
Polleniz  
Plante & Cité  
Agence régionale Solution & Co et les autres animateurs départementaux  
CPIE du département  
Etc

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Projet Agricole Départemental (PAD)

Inscription à prévoir

#### Politique d'entretien des routes

Inscription à prévoir

#### Charte paysagère routes neuves

Inscription à prévoir

**Cible :** Communes, EPCI, agents élusiers, techniciens espaces verts, etc.

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables  
ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

AD

AD



## 2.5 Renforcer les liens entre tourisme, développement territorial et amélioration du cadre de vie

### Fiche-action n° 17 : Intégrer le tourisme dans les démarches de revitalisation des centres bourgs de communes

Le Département soutient les démarches et projets de revitalisation des cœurs de bourg/cœurs de ville des communes de moins de 15 000 habitants et des communes « petites villes de demain » à travers la politique départementale de soutien aux territoires 2020-2026 et plus particulièrement via l'AMI « cœur de bourg/cœur de ville ». La politique départementale, guidée par un objectif de solidarité et par une ambition de transition écologique et d'aménagement durable du territoire, prend en compte différents enjeux dont celui de la lutte contre l'artificialisation des sols avec en visée le confortement de l'armature urbaine de Loire-Atlantique.

Ces objectifs doivent s'inscrire dans une stratégie communale déclinée sur les quatre fonctions stratégiques de revitalisation d'un cœur de bourg : habitats, commerces, services (dont une partie mobilités douces) et identité. Ces quatre fonctions fondamentales s'inscrivent comme des facteurs de centralité. Le livrable final, nommé plan guide opérationnel, doit comprendre un diagnostic, une analyse des enjeux, une stratégie, un périmètre de revitalisation et un plan d'actions.

#### 1. Accompagner des stratégies de revitalisation intégrant le tourisme

Identifier les communes de Loire-Atlantique pour lesquelles une réflexion ou une expertise sur le volet « tourisme » (proximité d'itinéraires cyclotouristiques et/ou pédestres, patrimoine remarquable, etc.) présenterait une plus-value pour leur stratégie de revitalisation de centre-bourg (au stade de la candidature, notamment pour les fonctions « économie » et « identité ») Accompagner les communes le désirant pour mettre en synergie leur stratégie de revitalisation de centre-bourg et leur potentiel touristique (centre-bourg, espaces environnants, etc.)

##### Indicateur(s)

Nombre de communes accompagnées  
Nombre de jours d'accompagnement

##### Modalités d'évaluation

Réalisation d'un rapport de bilan  
de l'accompagnement technique proposé

2023

2026

#### 2. Accompagner des projets à dimension touristique participant à la revitalisation des communes

Suivre la mise en œuvre des projets pouvant concourir à la valorisation touristique des communes (projets uniquement déposés dans un Plan Guide Opérationnel soumis au Département (Politique de soutien aux territoires 2020-2026 pilier cœur de bourg/cœur de ville)).

##### Indicateur(s)

Nombre de projets suivis  
Nombre de jours d'accompagnement

##### Modalités d'évaluation

Réalisation d'un rapport de bilan  
de l'accompagnement technique proposé

2024

2026

##### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Aménagement du Territoire

##### Contributeur(s) interne(s)

Service Économie et Tourisme  
Service sports et activités de pleine nature  
Mission vélo  
Service des délégations du Département  
Service observation

##### Contributeur(s) externe(s)

CAUE  
Cerema  
Etc

##### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

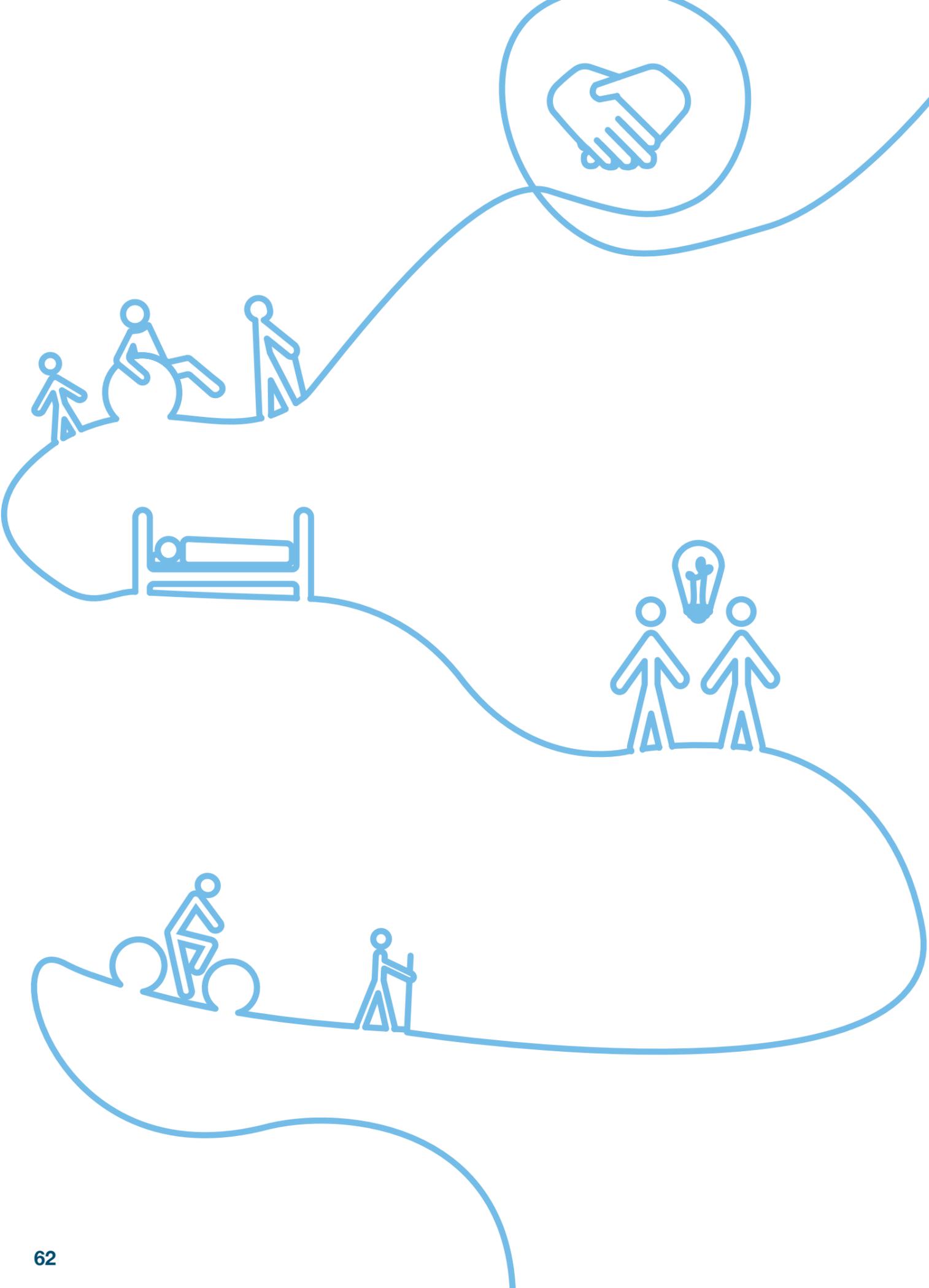
**AMI cœur de bourg / cœur de ville - Soutien aux territoires 2020-2026**

Inscrit

**Cible :** EPCI, Communes, habitants, touristes

##### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



## ORIENTATION 3 : RENDRE LE TOURISME ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

L'ambition d'un tourisme responsable portée par le Département se déclinera aussi à travers des démarches visant à améliorer l'accessibilité - au sens large - de l'offre touristique et de loisirs sur l'ensemble du territoire. Le tourisme responsable doit être un tourisme accessible à toutes et tous.

Acteur majeur des solidarités, par son soutien aux acteurs et initiatives du tourisme social et solidaire, le Département veillera à favoriser l'accès aux vacances au plus grand nombre, et particulièrement aux personnes les plus éloignées de ce droit.

Les modes de déplacement décarbonés, dans une perspective de réduction des impacts liés au transport des visiteurs à des fins touristiques, se devront d'être accompagnés.

**Cette orientation stratégique autour des différentes accessibilités du tourisme et des loisirs sera guidée par les orientations opérationnelles suivantes :**

- 3.1 Conforter les offres touristiques sociales et solidaires**
- 3.2 Faciliter l'accès aux offres et sites touristiques et de loisirs pour tous les publics**
- 3.3 Accompagner les initiatives de formation, de mobilisation vers l'emploi et d'amélioration des conditions de travail**
- 3.4 Développer des offres d'hébergement de qualité répondant aux besoins de chacun**
- 3.5 Poursuivre les actions sur les itinérances et les mobilités décarbonées**

### 3.1 Conforter les offres touristiques sociales et solidaires

#### Fiche-action n° 18 : Soutenir les démarches en faveur du départ en vacances pour tous les publics de Loire-Atlantique

La solidarité constitue le socle des compétences du Département dont l'action est fortement orientée vers les publics fragiles. Ainsi, les offres de vacances accessibles pour les personnes en situation de précarité, de handicap, etc. devront être l'une des priorités du schéma, dans une logique de vacances pour toutes et pour tous.

#### 1. Concevoir des offres à vocation sociale et solidaire

Accompagner les acteurs du tourisme afin de leur permettre de concevoir des offres abordables, simples d'adhésion, faciles à communiquer, sous forme de package par exemple, avec un travail sur le hors-saison. Des offres spécifiques devront être créées dans ce cadre, en lien avec des prestataires touristiques déjà sensibilisés proposant notamment des prestations de qualité à prix modérés et/ou accessibles, ou des acteurs du tourisme social et solidaire. Présenter certaines offres comme des « bons plans » et faciliter la connaissance des offres gratuites. Étudier des démarches solidaires concernant les offres prévues dans l'action n°28 (arrondi solidaire, dons à des associations locales, etc.).

##### Indicateur(s)

Nombre de nouveaux produits conçus  
Nombre de produits achetés  
Nombre d'offres gratuites présentées

##### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité  
Google Analytics  
+ données vente en ligne  
Retour des partenaires si produits commercialisés en direct

#### 2. Engager une réflexion pour définir des leviers d'action en faveur du départ en vacances pour tous en Loire-Atlantique

Définir fin 2023 les modalités d'intervention à engager en 2024 après un approfondissement du benchmark sur les dispositifs existants réalisé fin 2022. Faciliter l'interconnaissance des acteurs (travailleurs sociaux, CAF, centres sociaux-culturels, CCAS, partenaires du Tourisme Social et Solidaire, associations, etc.) et assurer la complémentarité des dispositifs en vue d'accompagner les publics les plus vulnérables dans des projets de départ en vacances. Lier les réflexions de cette action avec celles de l'action n°20 « Faciliter l'accès numérique aux informations touristiques » notamment en communiquant autour de l'appartenance des prestataires touristiques de Loire-Atlantique aux réseaux ANCV et VACAF.

##### Indicateur(s)

Évolution du départ en vacances parmi les publics cibles du Département

##### Modalités d'évaluation

Taux d'occupation dans les hébergements partenaires

#### 3. Renforcer le soutien aux acteurs du tourisme social et solidaire en Loire-Atlantique

Soutenir financièrement, au titre de la politique tourisme, les associations têtes de réseau à travers des conventions pluriannuelles (feuille de route annuelle partagée et adaptée aux préoccupations communes). Réaliser un benchmark du soutien apporté aux structures relevant du tourisme social et solidaire par les autres politiques du Département.

##### Indicateur(s)

Nombre de conventions signées  
Réalisation du benchmark

##### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité

##### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

##### Contributeur(s) interne(s)

Service insertion et emploi  
Services des délégations du Département (service solidarité, Espace départementaux des solidarités, service développement local)  
Service développement et ressources (GPLA)  
Direction enfance et famille  
Direction de l'autonomie  
Ensemble des services du Département ( 3 )

##### Contributeur(s) externe(s)

UNAT Pays de la Loire  
Accueil Paysan Pays de la Loire  
Centres socioculturels (CSC)  
Espaces de vie sociale  
Maison familiale rurale  
OT (commercialisation d'offres adaptées)  
CAF  
MSA  
Animation rurale 44  
Prestataires touristiques (activités de loisirs, hébergements, restaurants, structures relevant du TSS)

##### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

##### Schéma enfance et famille 2023-2028 : Inscrit

Engagement « permettre à tous les enfants d'accéder à l'art, à la culture et au sport »  
Action 10 « Faciliter l'accès aux pratiques sportives, culturelles et artistiques »

##### Feuille de route de l'Engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap 2023-2028 : Inscrit

##### Feuille de route de l'Engagement Bien Vieillir en Loire-Atlantique 2023-2028 : Inscription à prévoir

**Cible :** Porteurs de projet du tourisme social, associations, publics à faibles ressources, personnes isolées

##### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

2023

2028



## 3.2 Faciliter l'accès aux offres touristiques et de loisirs à tous les publics

### Fiche-action n° 19 : Développer des dispositifs en faveur de l'accessibilité handicap des offres touristiques

Outre le volet réglementaire, le Département souhaite développer l'accessibilité de ses offres touristiques, afin d'accueillir de la façon la plus adéquate possible les touristes en situation de handicap. Ainsi, il s'agira d'intervenir à deux niveaux : sur les sites appartenant au Département et sur l'ensemble de l'offre touristique en Loire-Atlantique en travaillant auprès des acteurs du tourisme. L'accessibilité prise en compte ne doit pas être seulement physique et doit donc intégrer toutes les formes de handicap (déficience auditive, mentale, moteur et visuelle).

#### 1. Intégrer des équipements en faveur de l'accessibilité handicap sur les sites du Département

Élargir le potentiel d'« accessibilité » des offres du Département à travers des dispositifs existants et de l'expérimentation, même si par nature tous les sites et activités ne sont pas toujours accessibles : circuits du PDIPR accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) accompagnés, dispositif vélo adapté, labellisation Tourisme & Handicap sur des sites de Grand Patrimoine, etc.

Ces initiatives devront être alimentées par les réflexions des groupes de travail prévues dans l'action n°2 et des autres réflexions en cours (réseau des sites patrimoniaux et accessibilité (1 fois/an), etc.).

##### Indicateur(s)

Nombre de sites engagés dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité

##### Modalités d'évaluation

Indicateurs de performance 2023 à établir et à suivre

#### 2. Accompagner et sensibiliser les acteurs touristiques sur l'accessibilité handicap de leurs offres

Poursuivre l'accompagnement des acteurs du tourisme pour l'obtention de la marque Tourisme & Handicap.

Renforcer la sensibilisation des prestataires touristiques sur le handicap et l'accessibilité à travers des :

- Éductours/visites de structures exemplaires (disposant par exemple de la Marque Tourisme & Handicap)
- Temps de sensibilisation des prestataires par les Offices de Tourisme ou à l'occasion des temps forts organisés par le Département
- Formations ou mises en situation par des organismes de formation spécialisés ou des associations (APF, ADAPEI...).

Soutenir les initiatives émergentes dans ce domaine (carte des équipements en faveur des activités de pleine nature, soutien financier pour des équipements pour les sites du PDESI, etc.).

##### Indicateur(s)

Nombre de prestataires accompagnés/labellisés Tourisme & Handicap

##### Modalités d'évaluation

Indicateurs de performance 2023 à établir et à suivre

### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service économie et tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Services des délégations du Département  
Service gestion du patrimoine bâti  
Service entretien sécurité routière  
Service développement et ressources – GPLA  
Service sports et activités de pleine nature  
Service nautisme, mer et littoral  
MDPH  
Direction autonomie

#### Contributeur(s) externe(s)

Associations (ADAPEI, OREA, jeunesse et sport...)  
Comité handisports (circuits accessibles)  
Offices de tourisme

### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Feuille de route de l'Engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap 2023-2028

Inscrit

**Cible :** Personnes en situation de handicap et les personnes aidantes, professionnels du tourisme, etc.

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



## 3.2 Faciliter l'accès aux offres touristiques et de loisirs à tous les publics

### Fiche-action n° 20 : Faciliter l'accès numérique aux informations touristiques

L'accessibilité aux offres touristiques passe en premier lieu par l'information transmise et la capacité d'y accéder ; les sites web, notamment, permettent de communiquer sur le caractère accessible du site touristique ou de la destination. Au-delà de l'adaptation des sites web aux personnes en situation de handicap, se pose également la question de rendre l'information touristique plus lisible pour tous les touristes.

#### 1. Simplifier l'accès à l'information touristique

Optimiser l'accès aux informations des offres et services touristiques à travers :

- L'accès numérique aux informations : il s'agira d'enclencher une réflexion avec les acteurs du territoire pour définir les modalités pour faciliter la lisibilité des offres touristiques des territoires (activités, sites, hébergements, mobilités décarbonées, etc.).
- L'accès aux offres touristiques du territoire à travers notamment la signalisation directionnelle et touristique lors des déplacements des visiteurs (schéma directeur de signalisation touristique)

#### Indicateur(s)

Nombre d'acteurs associés à la démarche et niveau d'engagement  
Nombre d'actions mises en œuvre pour améliorer l'accessibilité en ligne et in situ

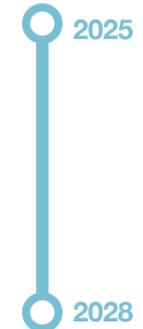
#### Modalités d'évaluation

Indicateurs de performance 2023 à établir et à suivre



#### 2. Rendre accessible l'information touristique à tous

Engager un travail spécifique afin que les personnes en situation de handicap puissent être en mesure d'appréhender, naviguer et d'interagir avec les sites web, en adoptant le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité réalisé par l'État. L'adaptation des sites internet, et plus particulièrement le site « Loire-Atlantique Tourisme », devra également prendre en compte la lisibilité des informations, pour assurer l'accès à l'information touristique au plus grand nombre. Un travail commun avec le site départemental handicap.loire-atlantique.fr devra être mené sur l'harmonisation et la complémentarité des canaux d'information. Ce travail devra intégrer les réflexions du groupe de travail « communication et handicaps » (action n°2). Prévoir d'autres supports pour les personnes éloignées du numérique (personnes âgées, etc.). Engager ce travail avec les prestataires touristiques souhaitant s'inscrire dans cette démarche.



#### Indicateur(s)

Nombre de sites web accessibles

#### Modalités d'évaluation

Réalisation d'audits d'accessibilité numérique sur la base du Référentiel Général pour l'Amélioration de l'Accessibilité

#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme/Service entretien, sécurité routière (signalétique directionnelle et touristique)

#### Contributeur(s) interne(s)

Direction communication  
Service sports et activités de pleine nature  
Service développement et ressources (GPLA)  
Service relations avec le public et égalité des droits  
Service observation  
Service nautisme, mer et littoral  
Direction autonomie, MDPH

#### Contributeur(s) externe(s)

Associations (T'Cap, etc.)

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

**Feuille de route de l'Engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap : schéma départemental 2023-2028**

Inscription à prévoir

**Feuille de route de l'Engagement Bien Vieillir en Loire-Atlantique 2023-2028**

Inscription à prévoir

**Cible :** Personnes en situation de handicap, personnes isolées, personnes âgées, professionnels et institutionnels du tourisme

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

### 3.3 Accompagner les initiatives de formation, de mobilisation vers l'emploi et d'amélioration des conditions de travail

#### Fiche-action n° 21 : Orienter les publics en insertion vers les formations et l'emploi dans le tourisme

Les métiers du tourisme sont confrontés à une pénurie de personnel, les professionnels ayant du mal à pourvoir à leurs besoins en personnels. Pourtant la demande est forte. Face aux difficultés de recrutement dans le secteur du tourisme et à la précarité de certaines personnes accompagnées au titre de la politique insertion, un lien « gagnant-gagnant » se doit d'être poursuivi à travers le SDTLR.

#### 1. Description des actions

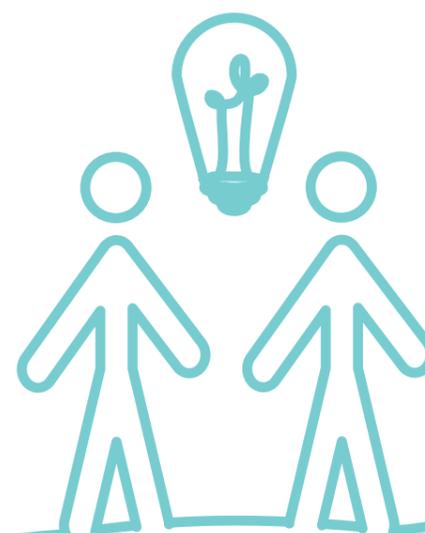
- Encourager les structures touristiques dans le recours à l'insertion lors de recrutements (groupe de travail, etc.) en tenant compte des difficultés rencontrées par les publics en insertion (freins à la mobilité, à l'hébergement à proximité du lieu de travail, etc.)
- Valoriser le dispositif « RSA + Emploi » du Département auprès des structures touristiques, etc.
- Relayer des dispositifs existants et des offres d'emploi dans le secteur du tourisme auprès des publics en insertion suivis par le Département

#### Indicateur(s)

Nombres de bénéficiaires du dispositif « RSA + Emploi » dans les métiers du tourisme

2023

2028



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Insertion et Emploi

#### Contributeur(s) interne(s)

Service Économie et Tourisme  
Service des délégations du Département (services solidarités)

#### Contributeur(s) externe(s)

Structures d'insertion 44  
Têtes de réseau secteur CHR 44  
CCI  
Etc.

**Cible :** Allocataires du RSA, socio-professionnels, collectivités

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

## 3.4 Développer des offres d'hébergement de qualité répondant aux besoins de chacun

### Fiche-action n° 22 : Réfléchir aux problématiques d'hébergement pour les salariés du tourisme

En Loire-Atlantique, les emplois saisonniers représentent plus de 30% des emplois dans le tourisme. Les saisonniers font face à des difficultés pour trouver un logement, en raison du faible nombre de solutions d'hébergements et d'un parc de logements mal adapté à leurs besoins temporaires et/ou trop coûteux. Les problématiques d'hébergement des saisonniers, en période estivale, rendent les recrutements de plus en plus difficiles pour les entreprises du tourisme. Cette problématique est aggravée par la diminution drastique des candidatures suite à la crise Covid-19.

Le Département, signataire de quatre conventions sur le logement des saisonniers avec les territoires littoraux, souhaite poursuivre son accompagnement des collectivités locales concernées par cet enjeu.

#### 1. Accompagner les collectivités et partager les expérimentations en faveur du logement pour les saisonniers

Accompagner techniquement les collectivités dans leurs réflexions sur le logement des saisonniers en favorisant le partage d'expériences, notamment dans le cadre de l'animation du Plan départemental de l'habitat 2022-2027 (exemples d'actions : mobilisation de logements sociaux ou de résidences scolaires disponibles l'été, développement de solutions d'habitat temporaire et/ou mobile, hébergements chez l'habitant, lien avec les entreprises).

Contractualiser avec les acteurs porteurs de cette thématique pour coordonner nos actions : EPCI, Action logement (conventions pour le logement des travailleurs saisonniers signées avec l'État, Action Logement et les EPCI).

Financer dans le cadre des aides déléguées de l'État (hors territoire de Nantes Métropole et de la CARENE), le soutien aux territoires et les aides propres du Département dédiées à l'innovation, les projets de logements à destination des jeunes actifs dont les saisonniers.

Engager éventuellement d'autres réflexions avec l'hôtellerie de plein air (tarification spécifique, etc.).

#### Indicateur(s)

Nombre de territoires ayant engagés une réflexion pour les hébergements pour les saisonniers  
Nombre de logements financés pour loger des saisonniers/jeunes actifs

#### Modalités d'évaluation

Constitution d'une base de données à suivre



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Habitat

**Contributeur(s) interne(s)**  
Service Économie et Tourisme  
Service Nautisme, mer et littoral

**Contributeur(s) externe(s)**  
EPCI  
Offices de tourisme  
Union sociale pour l'Habitat  
Action logement  
ADDRN  
DDTM  
CCI  
EPF  
FRHPA Pays de la Loire etc.

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

**Plan départemental de l'habitat (2022-2027)**  
Inscrit

**Cible :** Saisonniers, employeurs, collectivités locales

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



### 3.4 Développer des offres d'hébergement de qualité répondant aux besoins de chacun

#### Fiche-action n° 23 : Réfléchir à des modes d'hébergements pour tous

Outre la problématique de l'accès aux hébergements des salariés du tourisme, l'accueil des visiteurs est une des clés de la réussite du séjour. Il s'agira, ici, de suivre les innovations en matière d'hébergement et d'accompagner des expérimentations sur le volet «accessibilité».

#### 1. Accompagner l'accessibilité des structures d'hébergement touristique

Accompagner les structures d'hébergement touristique volontaires - du gîte à l'hôtellerie de pleine air - pour proposer des offres d'hébergement dépassant les obligations réglementaires sur l'ensemble des volets de l'accessibilité, en lien notamment avec les actions n°18 et n°19 : tarification, handicap, etc.

#### Indicateur(s)

Nombre de projets accompagnés

#### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Direction de l'autonomie  
Direction enfance familles

#### Contributeur(s) externe(s)

Atout France  
DGE  
OT  
EPCI  
Etc.

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Schéma enfance et famille 2023-2028

Engagement « Permettre à tous les enfants d'accéder à l'art, à la culture et au sport » -  
« Action 10 « Faciliter l'accès aux pratiques sportives, culturelles et artistiques »

Non inscrit

#### Feuille de route de l'Engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap 2023-2028

Inscription à prévoir

#### Feuille de route de l'Engagement Bien vieillir en Loire-Atlantique 2023 - 2028

Inscription à prévoir

**Cible :** Professionnels du tourisme, Offices de tourisme, intercommunalités

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



### 3.5 Poursuivre les actions sur les itinérances et les mobilités décarbonnées

#### Fiche-action n° 24 : Améliorer l'information pour favoriser l'intermodalité des déplacements touristiques

Le tourisme en itinérance et les déplacements en mobilités douces se développent fortement en Loire-Atlantique. Toutefois, l'information sur les mobilités reste insuffisamment satisfaisante et peu lisible. L'intermodalité, nœud de la mobilité, se doit également d'être optimisée pour faciliter la continuité et la fluidité des déplacements des visiteurs.

#### 1. Faciliter collectivement l'accès à l'information et à l'intermodalité

Permettre au visiteur une meilleure connaissance des modalités de déplacement disponibles en Loire-Atlantique (de la sortie de la gare jusqu'à son hébergement touristique, etc.) en lien avec l'action n°2 (groupe de travail « informations touristiques et portes d'entrée ») et l'action n°20. Toutefois, ces informations ne pourront être utiles qu'après avoir assuré le déploiement d'une offre efficace pour le visiteur : connections itinéraires cyclotouristiques - gares, gare-gare, aires de covoiturage-itinéraires pédestres, etc.

Le Département n'ayant pas toutes les compétences ni les moyens financiers pour parvenir à cet objectif, une réflexion collective avec l'ensemble des parties prenantes s'avèrera nécessaire pour trouver un équilibre entre les capacités et souhaits de chacun (de l'utilisateur au gestionnaire) afin de favoriser l'émergence de pôles intermodaux.

##### Indicateur(s)

Évolution des dispositifs d'information  
Niveau de satisfaction des touristes  
Évolution des offres de mobilité douce en gare ou sortie de gare

##### Modalités d'évaluation

Enquête cyclotouristes  
Établissement d'indicateurs simples (nombre de loueurs...) et suivi



#### 2. Accompagner des initiatives locales

Accompagner des initiatives locales volontaires, sous réserve des capacités du Département, permettant d'expérimenter :

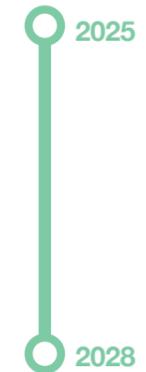
- La diversification des transports décarbonnés pour améliorer la gestion du dernier kilomètre
- Une tarification d'offres touristiques selon le mode de déplacement des visiteurs (train, vélo, etc.).

##### Indicateur(s)

Nombre de projets accompagnés

##### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

##### Contributeur(s) interne(s)

Direction Déplacements  
Direction infrastructures  
Service des délégations du Département  
Service aménagement du territoire

##### Contributeur(s) externe(s)

Opérateurs de transport  
Région Pays de la Loire  
SNCF  
Etc

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

##### Schéma mobilité

Inscription à prévoir

**Cible :** Cyclotouristes, touristes

##### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

### 3.5 Poursuivre les actions sur les itinérances et les mobilités décarbonées

#### Fiche-action n° 25 : Poursuivre la structuration et le maillage des itinéraires cyclotouristiques

La Loire-Atlantique dispose d'un maillage cyclable important avec de grands itinéraires reconnus à l'échelle nationale et européenne qui traversent le territoire: Loire à Vélo, Vélodyssée, Vélocéan, etc. sur lesquels se greffent des boucles locales.

Positionner la Loire-Atlantique comme une « destination vélo » est donc une priorité pour le Département, qui souhaite agir pour faciliter l'accès des habitants et des touristes à l'ensemble des infrastructures et services associés à ce mode de déplacement.

#### 1. Accompagner la mise en œuvre d'itinéraires cyclotouristiques

Poursuivre le maillage cyclotouristique de la Loire-Atlantique qui permet de valoriser notre territoire à travers deux axes complémentaires:

- Voies touristiques principales : accompagner et mettre en œuvre des grands itinéraires cyclotouristiques : Vélocéan, La Régalante (itinéraire cyclable entre Nantes et le Mont St Michel), V93 (nom à définir, itinéraire cyclable entre des Parcs Naturels Régionaux dont celui de Brière), etc.
- Voies touristiques secondaires : poursuivre l'aménagement des pistes cyclables à usage quotidien et touristique sur le département (objectif du schéma cyclable 2023-2028)

#### Indicateur(s)

Itinéraires créés et accompagnés (linaires en km, etc.)

#### Modalités d'évaluation

Données objectives en kilomètre linéaire

2023

2028



#### 2. Accompagner la structuration touristique des itinéraires cyclotouristiques et cyclables

Déployer des offres de services sur les grands itinéraires cyclotouristiques (aires de service, haltes de repos) ; le dispositif de soutien financier en vigueur sur la Vélodyssée depuis le 1er janvier 2023 a vocation à s'ouvrir à d'autres itinéraires les années suivantes.

Accompagner les acteurs du territoire pour structurer les offres touristiques autour des itinéraires cyclotouristes : rencontre annuelle favorisant les échanges et l'interconnaissance, formations, accompagnement pour des labels (fiche action n°3), etc.

Participer aux grandes enquêtes sur le cyclotourisme afin de recueillir des données objectives sur la clientèle et ses besoins. Communiquer de manière efficace sur l'ensemble de l'offre cyclotouristique sur notre territoire.

#### Indicateur(s)

Équipement de services accompagnés (nombre de territoires, etc.)

Nombre de cyclotouristes, niveau de satisfaction

#### Modalités d'évaluation

Analyse de la fréquentation (compteurs), enquêtes auprès des cyclotouristes

#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Mission vélo ( 1 ) / Service Économie et Tourisme ( 2 )

#### Contributeur(s) interne(s)

Service économie et tourisme ( 1 )

Mission vélo ( 2 )

Service sports et activités de pleine nature

Service aménagement du territoire ( 1 )

Service développement et ressources (GPLA)

Service observation ( 2 )

#### Contributeur(s) externe(s)

Structures animatrices des véloroutes

Collectivités

Etc.

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### Schéma cyclable 2023-2028

Inscrit(s)

**Cible :** Cyclotouristes, habitants, touristes en itinérance, associations

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

2023

2028

## 3.5 Poursuivre les actions sur les itinérances et les mobilités décarbonées

### Fiche-action n° 26 : Accompagner les autres modes de déplacement décarbonés

L'offre d'activités de plein air est pléthorique en Loire-Atlantique. Le département recense près de 800 circuits de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, dont 362 circuits de randonnée pédestre. L'offre fluvestre est, quant à elle, concentrée sur certaines parties du territoire (le long du canal de Nantes à Brest, de la Loire, de l'Erdre, etc.) Ainsi, l'objectif du Département n'est pas d'étoffer l'offre mais plutôt d'assurer son bon niveau de qualité et sa mise en tourisme.

#### 1. Proposer des itinéraires de randonnées à valeur touristique

Intervenir sur l'offre existante à plusieurs niveaux :

- Identification des itinéraires à valeur touristique parmi les itinéraires existants
- Réfection qualitative des équipements sur les itinéraires identifiés (signalétique, panneaux, balisage...)
- Identification des itinéraires présentant un potentiel pour les personnes en situation de handicap accompagnées (en lien avec l'action 19.1) et déploiement progressif de l'offre
- Accompagnement et soutien aux porteurs de projets dans la création d'hébergements et services adaptés et répondant aux attentes des randonneurs (cf. action n°3)
- Organisation des flux de certains itinéraires de randonnée pédestre (cf. action n°2)

#### Indicateur(s)

Services, aménagements et hébergements créés sur les itinéraires  
Linéaires PDIPR (dont accessibles PMR accompagné, etc)

#### Modalités d'évaluation

Avis des professionnels et prestataires sur les évolutions

#### 2. Accompagner et améliorer l'offre fluvestre

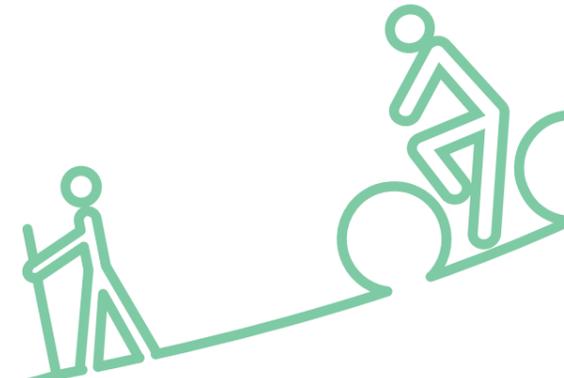
Valoriser l'offre existante pour découvrir les territoires via les voies d'eau et expérimenter, dans la mesure du possible, des parcours mutualisant découverte à terre et sur l'eau (canoë/vélo, etc.) tout en tenant compte des contraintes (non maîtrisées) impactant l'offre fluvestre (quantité et qualité de l'eau, plantes envahissantes, etc.).

#### Indicateur(s)

Nombre d'offres fluvestres (dont couplées avec d'autres mobilités douces)

#### Modalités d'évaluation

Avis des professionnels et prestataires sur les évolutions



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service sports et activités de pleine nature ( 1 ) / Service Économie et Tourisme ( 2 )

#### Contributeur(s) interne(s)

Service économie et tourisme  
Direction Déplacements  
Mission Vélo  
Service infrastructures et voies navigables  
Service observation  
Service développement et ressources (GPLA) ( 1 )  
Service infrastructures et voies navigables,  
Services des délégations du Département  
Service nautisme, mer et littoral ( 2 )

#### Contributeur(s) externe(s)

Comités départementaux de randonnée  
Comités départementaux nautiques  
VNF  
Etc.

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

**Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**

Inscrit

**Plan destination canal**

Inscrit

**Plan nautisme 2023-2028**

Inscrit

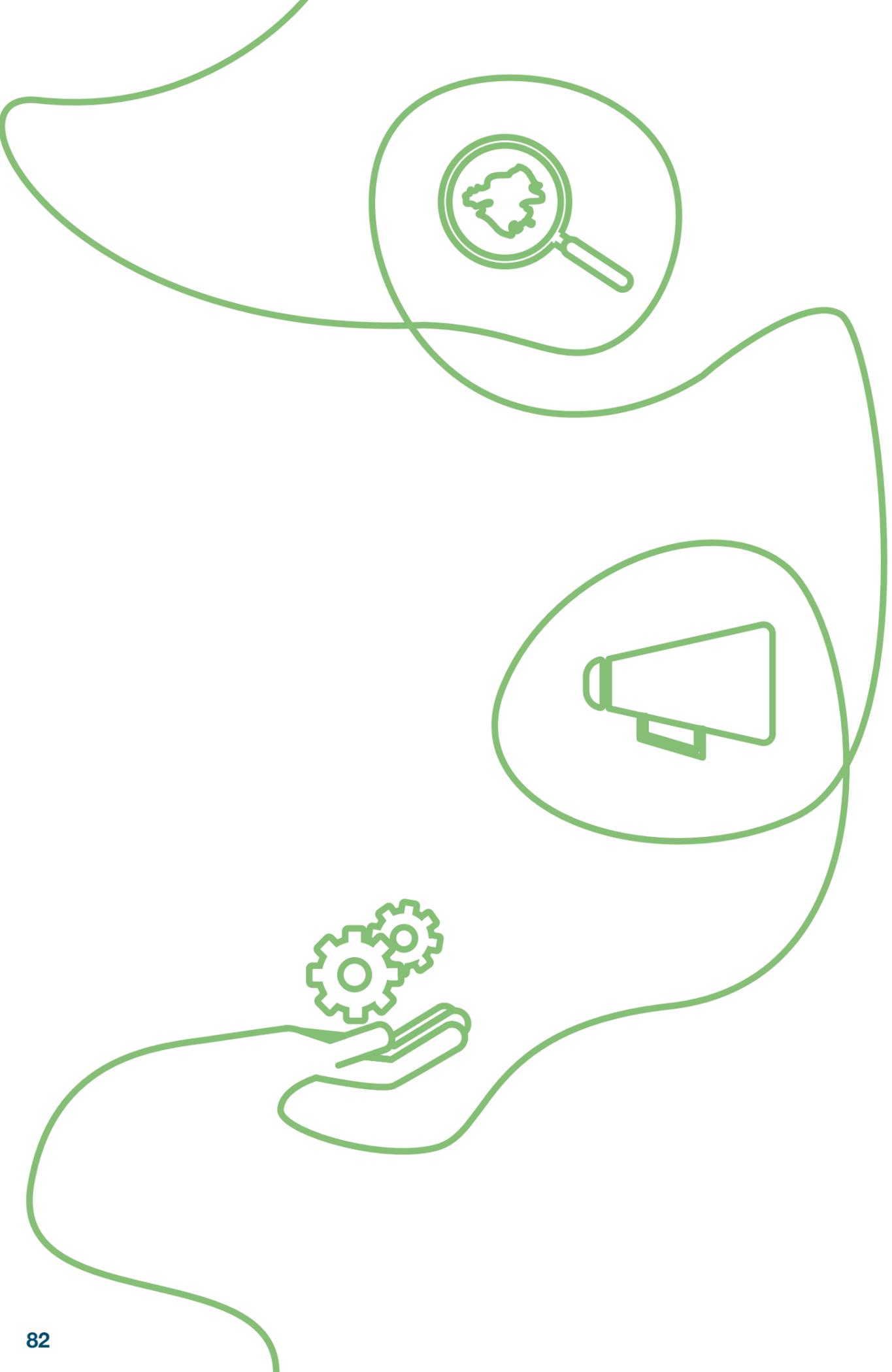
**Plan d'action Sèvre et Maine 2023-2028**

Inscrit

**Cible :** Randonneurs, touristes en itinérance, familles, habitants

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



## ORIENTATION 4 : ASSURER LA PROMOTION ÉQUILIBRÉE DU TOURISME RESPONSABLE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Ce nouveau schéma entend valoriser chacune de ses orientations par des démarches de promotion innovantes et une communication adaptée. L'accent sera mis sur le déploiement de l'image de la Loire-Atlantique comme terre de tourisme responsable en veillant à valoriser les offres touristiques de manière équilibrée et avec une attention particulière portée aux clientèles de proximité (habitants) et aux publics prioritaires.

Viser un tourisme responsable nécessite également une évolution de notre manière d'évaluer le succès touristique d'un territoire. Une réflexion collective devra être menée sur la manière d'évaluer le tourisme et ce qui en fait la réussite en matière d'activité responsable.

**Cette orientation stratégique, mettant en lumière la Loire-Atlantique comme territoire de tourisme responsable, s'appuiera sur les orientations opérationnelles suivantes :**

- 4.1** Poursuivre la valorisation des identités de la Loire-Atlantique
- 4.2** Déployer des actions de promotion adaptées aux différents publics
- 4.3** Améliorer et partager la connaissance et l'évaluation du tourisme en Loire-Atlantique

## 4.1 Poursuivre la valorisation des identités de la Loire-Atlantique

### Fiche-action n° 27 : Révéler l'image de la Loire-Atlantique comme terre de tourisme responsable

En matière d'image touristique, trois facettes sont identifiées en Loire-Atlantique : le littoral, une métropole très dynamique, notamment sur le plan culturel, et un territoire rural plus en retrait des principaux flux économiques et touristiques. L'objectif pour le Département est d'affirmer un positionnement transversal, révélant les marqueurs du SDTLR, centré sur les attributs propres de la Loire-Atlantique. Il s'agira de s'appuyer sur les multiples identités du territoire en mettant en évidence l'offre de tourisme responsable, équilibrée et accessible du territoire.

#### 1. Définir le positionnement stratégique touristique et assurer sa déclinaison opérationnelle

Matérialiser les enjeux et les ambitions du SDTLR pour un tourisme responsable à travers ses campagnes de communication, ses outils de promotion et de valorisation des richesses de la Loire-Atlantique. Conçue sous le prisme du responsable (énergie utilisée, accessibilité, etc.), la stratégie de communication devra notamment relever les défis suivants :

- S'adapter aux enjeux environnementaux locaux
- Être accessible à tous
- Valoriser les démarches entreprises dans le cadre schéma
- S'appuyer sur les politiques départementales et être une interface pour promouvoir les stratégies et actions portées par les autres politiques départementales (SIENA, PDIPR, GPLA, etc.).

#### Indicateur(s)

Nombre d'outils de communication mis en œuvre  
Nombre d'actions de communication réalisées  
Nombre de retombées presse  
Taux d'engagement sur les réseaux sociaux

#### Modalités d'évaluation

Statistiques des outils de communication mis en œuvre  
Bilan des campagnes et actions menées



#### 2. Co-construire des réflexions avec les acteurs locaux

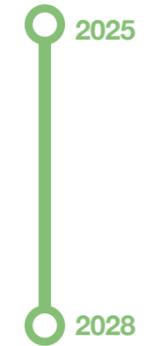
Initier des échanges, notamment sur les campagnes de communication des territoires, afin d'avoir une vision globale des offres et services proposés aux touristes. La vision prospective du tourisme ne doit pas s'arrêter aux actions de l'Orientation Stratégique 1, elle doit également être intégrée dans les outils de promotion des territoires de Loire-Atlantique.

#### Indicateur(s)

Nombre de campagnes partagées

#### Modalités d'évaluation

Bilan des réflexions menées



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

GPLA service développement et ressources  
Service sport et activités de pleine nature  
Service Environnement  
Service nautisme, mer et littoral  
Direction communication

#### Contributeur(s) externe(s)

Offices de tourisme  
EPCI  
Région Pays de la Loire/Solution et Co  
Région Bretagne

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### SIENA

Inscrit

#### PDIPR

Inscription à prévoir

**Cible :** Habitants, touristes, professionnels du tourisme, offices de tourisme, intercommunalités

## 4.1 Poursuivre la valorisation des identités de la Loire-Atlantique

### Fiche-action n°28 : Concevoir des produits représentatifs des identités de la Loire-Atlantique

Le Département souhaite poursuivre la conception de produits « clé en main » pour des activités ou des week-ends. Pour favoriser la découverte des territoires - de leurs richesses, des hommes et des femmes, de leurs savoir faire, etc. - , le Département déclinera des offres – existantes, nouvelles - en faveur d'un tourisme responsable : conception de produits représentatifs de l'identité du territoire, soutien à la filière touristique, équilibre territorial et équité d'accès.

#### 1. Faire évoluer l'offre de produits clés en main commercialisés par le Département

Faire évoluer les offres clés en main et les offres éphémères (à travers leurs ambassadeurs et leurs prestations) afin qu'elles deviennent au fil de l'eau la vitrine du tourisme responsable en Loire-Atlantique (cahier des charges évolutif intégrant les principes du tourisme responsable, etc.) :

- Mener une veille sur une version plus durable des coffrets et une valorisation des offres créées selon des critères plus durables (calcul de l'empreinte carbone des offres, offres accessibles à tous, offres décarbonées, etc.).
- Développer et optimiser les outils pour rendre plus visibles ces engagements et évaluer leur impact sur les clientèles (travail sur le référencement, avis clients...) et les mettre en cohérence avec nos cibles (travail sur l'accessibilité des supports de vente)

#### Indicateur(s)

Nombre de produits commercialisés et taux de renouvellement des offres  
Taux de consommation des box et produits éphémères  
Nombre d'actions de promotion des offres éphémères réalisées

#### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service développement ressources - GPLA  
Direction Sport

#### Contributeur(s) externe(s)

Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA)  
Chambre d'agriculture  
Offices de tourisme  
Professionnels du tourisme  
Etc.

**Cible :** Professionnels du tourisme, touristes

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables



## 4.1 Poursuivre la valorisation des identités de la Loire-Atlantique

### Fiche-action n°29 : Partager et échanger sur la stratégie de coopération touristique avec d'autres acteurs du tourisme

Le tourisme n'a pas de limite administrative, le voyage des visiteurs doit être intégré dans son entièreté. Certains sujets comme l'itinérance, l'œnotourisme, les savoir-faire amènent les acteurs du tourisme à réfléchir à des destinations plus larges.

En Loire-Atlantique, le développement des circuits interdépartementaux, voire interrégionaux implique une approche partenariale, pour assurer la structuration de produits et la promotion des filières.

Initier et/ou participer à des projets collectifs dépassant les limites de la Loire-Atlantique : en lien avec les départements limitrophes, la Région des Pays de la Loire ainsi que la Bretagne. Concernant le cyclotourisme, le périmètre des partenariats ira même au-delà (Région Nouvelle Aquitaine, etc.). Partager l'expérience de la Loire-Atlantique et s'inspirer des initiatives sur d'autres continents (Maroc notamment, en lien avec les accords de coopération du Département).

#### Indicateur(s)

Nombre de partenariats formalisés  
Nombre d'offres produit conjointes développés

#### Modalités d'évaluation

Bilan de l'activité



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service infrastructures et voies navigables  
Mission vélo  
Service sport et activités de pleine nature  
Direction de la communication  
Service international

#### Contributeur(s) externe(s)

Région Pays de la Loire  
Région Bretagne  
Région Nouvelle Aquitaine  
Etc.

**Cible :** Professionnels du tourisme, Offices de tourisme, intercommunalités

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

## 4.2 Déployer des actions de promotion adaptées aux différents publics

### Fiche-action n°30 : Prioriser les actions de communication au regard des clientèles cibles du Département

Les clientèles touristiques de Loire-Atlantique proviennent majoritairement des grands bassins de vie de proximité. Les clientèles internationales représentent 21% de la fréquentation touristique globale du département et proviennent principalement des pays européens proches comme l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique.

L'objectif est de concentrer les efforts sur les clientèles cibles du département, dans une optique d'efficacité et de durabilité, avec comme ordre de priorité : les habitants de Loire-Atlantique, les habitants des régions Pays de la Loire et Bretagne, la clientèle nationale (Ile-de-France, etc.) et la clientèle européenne.

#### 1. Faire (re)découvrir le territoire aux clientèles de proximité

Mettre en œuvre les conclusions de l'étude de positionnement de la communication concernant cette cible n°1 du Département (action 27.1.).

##### Indicateur(s)

Nombre de campagnes réalisées  
Nombre de retombées presse  
Nombre de participants aux accueils presse/influenceurs  
Nombre de supports édités  
Nombre de points de déposés

##### Modalités d'évaluation

Évaluation de la présence de la clientèle locale (Flux Vision, etc.)



#### 2. Mener des actions auprès des clientèles nationales et européennes

Poursuivre les actions entreprises avec les Offices de tourisme dans le cadre des conventions 2022-2024, comme par exemple le contrat de destination « Côte Atlantique (Atlantikküste) ». Il s'agira ensuite d'appliquer les préconisations de l'étude de positionnement de la communication concernant cette cible (action n°27.1).

##### Indicateur(s)

Nombre de campagnes réalisées  
Nombre de retombées presse  
Nombre de participants aux accueils presse/influenceurs  
Nombre de supports édités  
Nombre de points de déposés

##### Modalités d'évaluation

Évaluation de la présence de la clientèle locale (Flux Vision, etc.)



### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

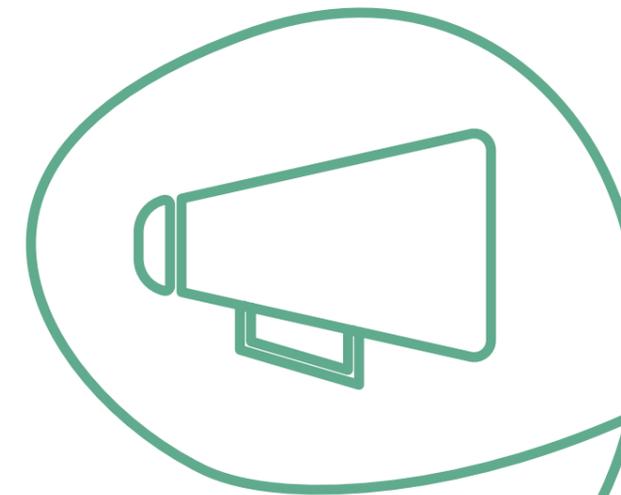
#### Contributeur(s) interne(s)

Direction Communication  
Service développement et ressources (GPLA)  
Service sports et activités de pleine nature  
Service nautisme, mer et littoral  
Mission vélo

#### Contributeur(s) externe(s)

Offices de tourisme  
Etc.

**Cible :** Clientèles de proximité (habitants), clientèles françaises ciblées (Bretagne, Pays de la Loire, IDF etc.), clientèles européennes de proximité (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Espagne etc.)



## 4.2 Déployer des actions de promotion adaptées aux différents publics

### Fiche-action n°31 : Développer des actions de promotion auprès de publics prioritaires du Département

Le site web départemental dédié au tourisme est actuellement organisé en fonction des caractéristiques géographiques et des filières touristiques présentes sur le territoire (bord de mer, vignoble, eaux douces, etc.), mais ne prévoit pas d'entrée relative au coût du séjour ni aux personnes en situation de handicap. Afin de conforter la vocation et l'ambition sociale du Département, cette action vise à favoriser le départ et l'accès aux prestations touristiques au plus grand nombre, dans une logique de vacances pour tous (bons plans, aides au départ, handicap/accessibilité) à travers différents supports (numériques, réseaux d'information, etc.).

#### 1. Construire et communiquer autour d'une offre de tourisme social et solidaire

Diriger en premier lieu des actions de promotion vers les publics concernés - personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité sociale – sur la base des actions mises en œuvre dans le cadre du SDTLR :

- Les offres adaptées au public en situation de handicap doivent être facilement identifiées sur le site web «tourisme» départemental. Cette offre accessible pourra comprendre plusieurs éléments : établissements adhérents à la marque Tourisme & Handicap, prestataires touristiques non labellisés mais disposant d'une offre accessible, visites ou animations adaptées, etc. Une coordination avec le site internet handicap.loire-atlantique.fr devra être menée (cf. fiche n°20).
- De la même manière, les offres touristiques accessibles à tous devront être facilement identifiables pour informer sur les «bons plans», les visites à prix réduit ou gratuites (cf. fiche-action n°18)
- Il s'agira également de poursuivre le travail sur les offres de découverte pour la jeunesse notamment les collégiens (cf. action dédiée n°32).

#### Indicateur(s)

Nombre d'offres adaptées aux handicaps, bons plans et TSS diffusées sur le site web  
Nombre d'offres commercialisées

#### Modalités d'évaluation

Fréquentation des pages dédiées à ce type d'offres (Google Analytics)  
Impact sur l'activité des acteurs TSS ou labellisés T&H

2024  
2028



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Direction Communication  
Service développement et ressources (GPLA)  
Service participation citoyenne et usages numériques  
Services des délégations du Département (développement local)  
Service jeunesse et vie associative  
MDPH  
Direction autonomie  
Direction solidarités insertion

#### Contributeur(s) externe(s)

Associations du médico-social  
ADAPEI  
ARRIA  
Comité sport adapté/handisport  
Offices de tourisme  
UNAT  
Etc.

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

**Feuille de route de l'Engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap : schéma départemental 2023-2028**

Inscription à prévoir

**Feuille de route de l'Engagement Bien Vieillir en Loire-Atlantique : schéma départemental 2023-2028**

Inscription à prévoir

**Cible :** Personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité sociale, collégiens

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

## 4.2 Déployer des actions de promotion adaptées aux différents publics

### Fiche-action n°32 : Développer des actions de découverte des richesses du territoire pour la jeunesse

Les sorties et les séjours scolaires sont en lien direct avec les objectifs du tourisme social et solidaire ; il s'agit souvent pour les élèves d'un premier séjour en dehors du cercle familial. Ces sorties et séjours pédagogiques permettent à toute une classe de vivre la même expérience. Ils ont par ailleurs pour effet de faire des élèves des ambassadeurs du territoire et peuvent donner lieu à d'autres séjours dans le département avec le cercle familial.

#### 1. Poursuivre l'offre de séjours pédagogiques pour les scolaires

Proposer des offres de sorties à la journée ou de séjours intégrant des nuitées, notamment pour les classes du premier et second degré.  
Proposer des séjours à vélo sur des itinéraires aménagés et jalonnés.  
Proposer des projets artistiques de découverte du patrimoine et/ou du paysage (dispositif « Grandir avec la culture »).

##### Indicateur(s)

Nombre de scolaires participant aux séjours pédagogiques (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré)  
Nombre de classes de Loire-Atlantique

##### Modalités d'évaluation

Indicateur de suivi des fréquentations et nombre de ventes de LAD



#### 2. Développer de nouveaux outils pour la jeunesse (en option)

Réfléchir à une éventuelle collaboration avec des centres de loisirs, maisons de quartiers et autres structures pour favoriser la découverte du territoire (même pour une journée) - au regard des capacités du Département.

##### Indicateur(s)

Nombre de partenariats  
Nombre de sorties/séjours organisés

##### Modalités d'évaluation

Indicateur de suivi des fréquentations et nombre de ventes de LAD



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

##### Contributeur(s) interne(s)

Direction éducation  
Service développement et ressources (GPLA)  
Service participation citoyenne, et usages numériques  
Services des délégations du Département (service développement local)  
Service jeunesse et éducation populaire  
Mission vélo

##### Contributeur(s) externe(s)

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Loire-Atlantique  
Comité Départemental de la Randonnée Pédestre  
OT  
FAL44  
PEP  
UNAT  
Etc.

#### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

##### Politique de soutien financier aux classes de découverte

Inscrit

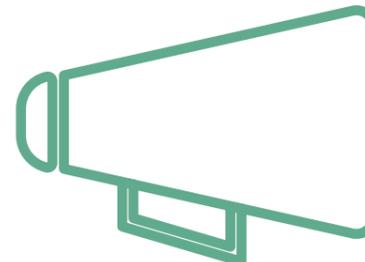
##### Schéma des jeunes (en cours d'élaboration)

Inscription à prévoir

**Cible :** Scolaires, jeunesse, clientèle familiale

##### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie  
ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



## 4.3 Améliorer et partager la connaissance et l'évaluation du tourisme en Loire-Atlantique

### Fiche-action n°33 : Co-construire une observation opérationnelle du tourisme

La collecte et l'analyse des données touristiques du territoire et la réalisation d'enquêtes auprès des visiteurs sont indispensables : chiffres clés du tourisme, bilans de fréquentation Flux Vision, baromètres de conjoncture, fréquentation des sites de visite, etc.

Ces données, mises à disposition des acteurs du tourisme, doivent permettre à chacun une connaissance plus fine des comportements de la clientèle et de faire évoluer son offre.

Le Département souhaite renforcer la veille et l'observation touristique et se doter de nouveaux outils et indicateurs, notamment pour mesurer le tourisme responsable, en alimentant et en complétant le SIT actuel (Système d'information touristique). Ce dernier, en lien avec les échelons régionaux et nationaux sur les problématiques de la data, recense l'offre du département et sert de base pour sa diffusion numérique.

#### 1. Élaborer une stratégie collective avec les acteurs du tourisme

Alimenter l'observatoire du tourisme en Loire-Atlantique, une des clés de ce schéma, via plusieurs canaux :

- En externe : travailler avec les acteurs touristiques, acquérir et partager les données (flux, enquêtes sur les grands itinéraires touristiques, etc.) , identifier de nouvelles données d'observation du tourisme responsable, définir des thématiques majeures ou non encore étudiées.
- En interne : intégrer des données de l'ensemble des politiques départementales concourant au schéma départemental du tourisme et des loisirs responsables.

Faciliter le partage de l'information acquise.

#### Indicateur(s)

Nombre d'acteurs associés à la démarche  
Niveau d'engagement des partenaires

#### Modalités d'évaluation

Réalisation des réunions,  
analyse des propositions, bilan de l'activité



#### 2. Se doter et développer des outils pour l'observation touristique

Rendre opérationnelle la stratégie définie à travers de nouveaux outils, de nouvelles études thématiques en complément des outils et collaborations existantes : calcul du bilan carbone, nombre de km de pistes cyclables et/ou de sites accessibles en transports en commun/vélo, part des sols artificialisés pour les activités touristiques, etc.

#### Indicateur(s)

Nombre de nouveaux indicateurs créés

#### Modalités d'évaluation

Mise en œuvre effective de la mesure  
du tourisme responsable et d'indicateurs pertinents



#### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service observation  
Service innovation  
GPLA service développement et ressources  
Direction Sports  
Mission vélo  
Service entretien sécurité routière  
Service exploitation information usagers  
Service voies navigables

#### Contributeur(s) externe(s)

Offices de tourisme  
EPTB (compteur GR)  
ONF  
OFB  
EPCI  
INSEE  
Solutions & Co  
Etc.

**Cible :** Professionnels du tourisme, Offices de tourisme, collectivités locales

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous  
ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions  
ODD 17 - Partenariat pour la réalisation des objectifs

## 4.3 Améliorer et partager la connaissance et l'évaluation du tourisme en Loire-Atlantique

### Fiche-action n°34 : Développer des critères et des outils de mesure d'impacts des actions touristiques

Dans une démarche d'exemplarité de la destination, le Département souhaite se doter de nouveaux critères et outils de mesure d'impacts du tourisme, notamment environnementaux et sociaux.

L'objectif est de disposer d'une connaissance plus fine de l'impact du secteur et de sensibiliser à la fois les acteurs du tourisme et les touristes eux-mêmes, dont les évolutions comportementales sont déterminantes pour tendre vers un tourisme responsable en Loire-Atlantique.

#### 1. Mener une étude pour définir des impacts du tourisme et leurs mesures

Définir un cadrage et une méthodologie pour étudier certains impacts négatifs du tourisme et notamment :

- Les impacts du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur le tourisme et inversement
- La cohabitation touristes / pratiquants / habitants
- Les impacts sur la biodiversité

Initier, en complément, un travail sur de nouveaux indicateurs de « tourisme responsable » (empreinte carbone des activités de tourisme et loisirs).

##### Indicateur(s)

Résultat de l'étude et définition des indicateurs

##### Modalités d'évaluation

Mise en œuvre effective de la mesure du tourisme responsable et d'indicateurs pertinents



#### 2. Décliner les préconisations de l'étude

Alimenter le SDTLR par les recommandations et les préconisations de l'étude et les partager avec les acteurs du territoire.

##### Indicateur(s)

AD

##### Modalités d'évaluation

AD



### Gouvernance et transversalité :

**Pilote :** Service Économie et Tourisme

#### Contributeur(s) interne(s)

Service environnement  
Service des délégations du Département  
Direction Sport  
Service agriculture, climat, énergie  
Service observation  
Service navigation et voies navigables  
Service aménagement du territoire  
Service innovation  
Service sports et activités de bonnes pratiques  
Service nautisme, mer et littoral

#### Contributeur(s) externe(s)

Comités départementaux sportifs  
Établissement public foncier  
DDTM  
Agences d'urbanisme  
ADN Tourisme  
Etc.

### Connexion avec les autres schémas et plans départementaux :

#### SIENA

Inscrit

**Cible :** Professionnels du tourisme, Offices de tourisme, collectivités locales

#### Objectifs de développement durable (ODD) :

ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous  
ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions  
ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs



# Annexe : liste des fiches actions

## ORIENTATION 1: FÉDÉRER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS TOURISTIQUES AUTOUR D'UNE VISION PROSPECTIVE DU TOURISME (p.25)

### 1.1 Faire converger les intérêts et les pratiques des acteurs du territoire pour développer une économie du tourisme raisonnée et équilibrée. (p.26)

- Fiche action n°1 : Poursuivre l'animation de réseaux d'acteurs du tourisme
- Fiche-action n° 2 : Développer les partenariats opérationnels avec les acteurs du territoire

### 1.2 Renforcer les dispositifs de conseil et d'accompagnement des acteurs du tourisme. (p.30)

- Fiche-action n° 3 : Poursuivre les actions d'accompagnement technique et d'ingénierie auprès des porteurs de projet et des collectivités du département
- Fiche-action n° 4 : Développer l'acculturation aux bonnes pratiques durables
- Fiche-action n° 5 : Encourager l'émergence de projets touristiques responsables

### 1.3 Favoriser le développement d'offres durables et innovantes (p.34)

- Fiche-action n° 6 : Agir pour réduire les impacts négatifs du tourisme

## ORIENTATION 2 : RÉVÉLER LES RICHESSES TOURISTIQUES DE TOUS LES TERRITOIRES (p.39)

### 2.1 Prolonger la démarche de valorisation touristique durable de territoires (p.40)

- Fiche-action n° 7 : Poursuivre et adapter les démarches de valorisation touristique durable de territoires engagées
- Fiche-action n° 8 : Mettre en œuvre le projet concerté de valorisation et de préservation de la Sèvre et de la Maine
- Fiche-action n° 9 : Engager une nouvelle démarche collective de valorisation et de préservation touristique d'un territoire

### 2.2 Poursuivre le développement d'activités de pleine nature raisonnées (p.46)

- Fiche-action n° 10 : Permettre la découverte de nos territoires par les activités de pleine nature

### 2.3 Repenser l'attractivité touristique des sites patrimoniaux et culturels du département (p.48)

- Fiche-action n° 11 : Développer l'accueil des publics des sites patrimoniaux du Département
- Fiche-action n° 12 : Accompagner la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département et la mise en tourisme des parcs et jardins du territoire
- Fiche-action n° 13 : Accompagner la découverte de l'Histoire de la Loire-Atlantique

### 2.4 Mettre en valeur les savoir-faire de Loire-Atlantique (p.54)

- Fiche-action n° 14 : Poursuivre le développement de l'œnotourisme
- Fiche-action n° 15 : Accompagner la mise en tourisme des offres de savoir-faire à potentiel touristique

### 2.5 Renforcer les liens entre tourisme, développement territorial et amélioration du cadre de vie (p.58)

- Fiche-action n° 16 : Valoriser les espaces paysagers « du quotidien »
- Fiche-action n° 17 : Intégrer le tourisme dans les démarches de revitalisation des centres bourgs de communes

## ORIENTATION 3 : RENDRE LE TOURISME ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS (p.63)

### 3.1 Conforter les offres touristiques sociales et solidaires (p.64)

- Fiche-action n° 18 : Soutenir les démarches en faveur du départ en vacances pour tous les publics de Loire-Atlantique

### 3.2 Faciliter l'accès aux offres touristiques et de loisirs à tous les publics (p.66)

- Fiche-action n° 19 : Développer des dispositifs en faveur de l'accessibilité handicap des offres touristiques
- Fiche-action n° 20 : Faciliter l'accès numérique aux informations touristiques

### 3.3 Accompagner les initiatives de formation, de mobilisation vers l'emploi et d'amélioration des conditions de travail (p.70)

- Fiche-action n° 21 : Orienter les publics en insertion vers les formations et l'emploi dans le tourisme

### 3.4 Développer des offres d'hébergement de qualité répondant aux besoins de chacun (p.72)

- Fiche-action n° 22 : Réfléchir aux problématiques d'hébergement pour les salariés du tourisme
- Fiche-action n° 23 : Réfléchir à des modes d'hébergements pour tous

### 3.5 Poursuivre les actions sur les itinérances et les mobilités décarbonnées (p.76)

- Fiche-action n° 24 : Améliorer l'information pour favoriser l'intermodalité des déplacements touristiques
- Fiche-action n° 25 : Poursuivre la structuration et le maillage des itinéraires cyclotouristiques
- Fiche-action n° 26 : Accompagner les autres modes de déplacement décarbonnés

## ORIENTATION 4 : ASSURER LA PROMOTION ÉQUILIBRÉE DU TOURISME RESPONSABLE EN LOIRE-ATLANTIQUE (p.83)

### 4.1 Poursuivre la valorisation des identités de la Loire-Atlantique (p.84)

- Fiche-action n° 27 : Révéler l'image de la Loire-Atlantique comme terre de tourisme responsable
- Fiche-action n°28 : Concevoir des produits représentatifs des identités de la Loire-Atlantique
- Fiche-action n°29 : Partager et échanger sur la stratégie de coopération touristique avec d'autres acteurs du tourisme

### 4.2 Déployer des actions de promotion adaptées aux différents publics (p.90)

- Fiche-action n°30 : Prioriser les actions de communication au regard des clientèles cibles du Département
- Fiche-action n°31 : Développer des actions de promotion auprès de publics prioritaires du Département
- Fiche-action n°32 : Développer des actions de découverte des richesses du territoire pour la jeunesse

### 4.3 Améliorer et partager la connaissance et l'évaluation du tourisme en Loire-Atlantique (p.96)

- Fiche-action n°33 : Co-construire une observation opérationnelle du tourisme
- Fiche-action n°34 : Développer des critères et des outils de mesure d'impacts des actions touristiques



Département de Loire-Atlantique  
Direction développement territorial  
Service économie et tourisme  
3 quai Ceineray - CS 94109  
44041 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 99 10 00  
Courriel : [contact@loire-atlantique.fr](mailto:contact@loire-atlantique.fr)  
Site internet : [loire-atlantique.fr](http://loire-atlantique.fr)